

Transports et Infrastructure

RAPPORT ANNUEL

2023-2024

Transports et Infrastructure

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 CANADA

ISBN 978-1-4605-3970-5 (version imprimée bilingue)

ISBN 978-1-4605-3971-2 (PDF : version anglaise)

ISBN (PDF: version française): 978-1-4605-3972-9

ISSN 2368-3457 (version imprimée bilingue)

ISSN 2368-3465 (PDF : version anglaise)

24-01450 | 2024.11 | Imprimée au Nouveau-Brunswick

LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT

Du ministre à la lieutenant-gouverneure

Son Honneur l'honorable Brenda Murphy
Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Je vous prie de recevoir, Madame la Lieutenant-Gouverneure, l'assurance de ma très haute considération.



L'honorable Chuck Chiasson
Ministre

Du sous-ministre au ministre

L'honorable Richard Ames
Ministre des Transports et de l'Infrastructure

Monsieur le ministre,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Rob Taylor
Sous-ministre

TABLE DES MATIÈRES

Lettres d'accompagnement	A-1
Message du ministre.....	1
Message du sous-ministre	2
Priorités du gouvernement.....	3
Survol des opérations du Ministère.....	4
Vue d'ensemble des divisions et faits saillants.....	6
Division des transports	6
Division des édifices	17
Division des services stratégiques.....	24
Division des services généraux	32
Directions relevant du sous-ministre.....	39
Information financière.....	41
Résumé des activités de recrutement.....	46
Résumé des projets de loi et des activités législatives.....	48
Résumé des activités liées aux langues officielles.....	49
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général	51
Rapport au titre de la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	53
Annexe A.....	54

MESSAGE DU MINISTRE

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) est déterminé à entretenir et à améliorer les infrastructures provinciales du Nouveau-Brunswick. Le ministère gère la planification, la conception, la construction et l'entretien des bâtiments gouvernementaux et du réseau routier provincial. Il est également chargé de la gestion du parc de véhicules et du réseau de traversiers de la province, de la surveillance du système de radiocommunications mobiles et de l'exploitation des chemins de fer de courtes lignes de la province, ainsi que de la gestion et de l'aliénation des biens immobiliers excédentaires du gouvernement.

Pendant l'exercice 2023-2024, le ministère a poursuivi la mise en œuvre du plan *La voie à suivre*. L'édition 2024 de *La voie à suivre* est sa troisième version et présente les projets de transport prévus pour les exercices 2024-2025 à 2026-2027. Ce plan triennal de dépenses en immobilisations offre un plan détaillé à l'échelle de la province pour l'asphaltage et l'application d'un enduit superficiel, le remplacement des ponceaux et même la remise en état des ponts. Ce document continue d'être un outil utile, qui favorise la transparence ministérielle ainsi que la reddition de comptes dans notre travail.

Le ministère a également avancé à grands pas dans d'autres domaines. Le MTI demeure inébranlable dans son engagement à développer les infrastructures publiques du Nouveau-Brunswick, a progressé considérablement dans les projets de construction d'écoles à Fredericton, Campbellton et Saint John et a mis en service le nouveau pont de la rivière Kouchibouguac.

Le ministère a continué de mettre l'accent sur la sécurité. Il a poursuivi son partenariat avec l'Association des constructeurs de routes du Nouveau-Brunswick pour sa campagne sur la sécurité routière. En outre, la campagne annuelle Pensez orignaux a été relancée pour sensibiliser le public aux collisions des véhicules avec les orignaux.

Je suis heureux de soumettre le présent rapport annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice 2023-2024. Ce rapport annuel illustre l'engagement du ministère et je suis convaincu que le personnel du Ministère poursuivra son excellent travail pour le mieux-être de la population du Nouveau-Brunswick.

A blue ink signature of Chuck Chiasson, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

L'honorable Chuck Chiasson
Ministre des Transports et de l'Infrastructure

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Je suis fier de présenter le rapport annuel 2023-2024 pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Notre équipe d'employés a travaillé d'arrache-pied pour atteindre nos objectifs et demeure déterminée à répondre aux besoins de toute la population du Nouveau-Brunswick en fournissant des infrastructures sûres, fiables et durables dans notre province.

Le budget ordinaire du ministère a été augmenté de 8 %, ce qui le fait passer à 378,9 millions \$ pour les investissements dans le réseau de transport et les infrastructures de la province. Cette augmentation permet des investissements plus importants dans l'entretien des routes en été et en hiver, la construction des ponts et des routes, les traversiers, le fonctionnement et l'entretien des bâtiments gouvernementaux et les radiocommunications.

Le ministère continue de faire passer la sécurité en premier. L'application mobile de « rapport et de suivi des risques » HazID, mise en service en 2022, permet de donner rapidement suite à chaque risque cerné à l'échelle du ministère. Elle est facilement accessible aux employés et leur permet de signaler des risques quand ils se trouvent sur le terrain ou au bureau.

La Division des transports a accompli beaucoup cette année pour les ponts. Parmi ses accomplissements, citons l'ouverture des ponts de Coles Island, la poursuite de la remise en état du pont Centennial et l'achèvement des phases 1 et 2 du pont du port de Saint John. D'importantes réalisations ont également été accomplies par la Direction des services maritimes. La remise en état du traversier à Gagetown (F85), d'un montant de 1,2 million \$, a été effectuée à l'interne. Il s'agit de la première remise en état de cette ampleur réalisée dans la province par le MTI et par des entrepreneurs locaux du Nouveau-Brunswick. Le quai d'Ingalls Head, qui était en très mauvais état, a également été restauré, afin que les passagers et les véhicules puissent accéder en toute sécurité au traversier.

En 2023-2024, plus de 500 projets d'investissement ont fait l'objet d'appels d'offres par l'intermédiaire de la Division des édifices. Les projets en phase de construction sont notamment la nouvelle école de l'avenue McAdam, la nouvelle école primaire de l'ouest de Moncton et la nouvelle école primaire du nord de Fredericton, l'agrandissement de l'Hôpital régional Chaleur, de l'Hôpital régional D^r Everett Chalmers, le nouveau palais de justice de Fredericton, l'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint John et l'unité de soins cardiaques de l'hôpital de Moncton.

Les effets des changements climatiques continuent de poser un risque pour nos infrastructures partout dans la province. Le ministère s'engage à intervenir rapidement à la suite des événements météorologiques majeurs et mineurs. En 2023, le personnel a coordonné l'intervention et le rétablissement à la suite de la crue soudaine dans la région du Madawaska, en juin, et des vents forts et des pluies abondantes, en décembre.

C'est pour moi un honneur de faire partie de cette équipe dévouée. Je suis convaincu que les efforts collectifs du ministère continueront de bénéficier à l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick et je ne doute pas que l'année à venir sera elle aussi remplie de grandes réalisations.



Rob Taylor
Sous-ministre

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Gestion de la stratégie et des opérations

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) emploie des pratiques opérationnelles d'avant-garde en matière d'élaboration, de communication et de révision de la stratégie. Ce processus fournit à la fonction publique une méthodologie éprouvée pour exécuter la stratégie, accroître la responsabilisation et favoriser l'amélioration constante.

Priorités du gouvernement

Notre vision pour 2023-2024 est un Nouveau-Brunswick dynamique et durable. Pour progresser vers la réalisation d'une telle vision, nous devons nous concentrer sur les priorités de notre gouvernement.

- Un secteur privé dynamisé
- Des communautés dynamiques et viables
- Un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant
- Des soins de santé publics fiables
- Une éducation de classe mondiale
- L'environnement

SURVOL DES OPÉRATIONS DU MINISTÈRE

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure contribue à l'économie et à la qualité de vie au Nouveau-Brunswick en fournissant une infrastructure de transport qui permet la circulation sûre et efficace des biens et des personnes ainsi qu'une infrastructure de bâtiments pour accueillir les services gouvernementaux.



18 000 km¹ de routes dans la province



5 500 ponts et grands ponceaux

Des employés possédant une expertise et des compétences diversifiées travaillent ensemble afin d'atteindre ce but. Le ministère planifie, conçoit, construit, exploite et entretient un vaste réseau d'environ 18 000 km de routes, reliées par environ 5 500 ponts et grands ponceaux et 10 services de traversiers. Le ministère gère 380 bâtiments appartenant au GNB et est responsable de 142 baux. Il est également chargé de la gestion du parc de véhicules du gouvernement provincial, d'assurer la supervision du système provincial de radiocommunications mobiles et des services de chemins de fer de courtes lignes, ainsi que de la gestion et de l'aliénation des biens excédentaires du gouvernement.



8 traversiers fluviaux assurant
7 traversées fluviales

5 traversiers côtiers assurant
3 traversées fluviales²



142 baux 380 bâtiments
appartenant au gouvernement



55 tours

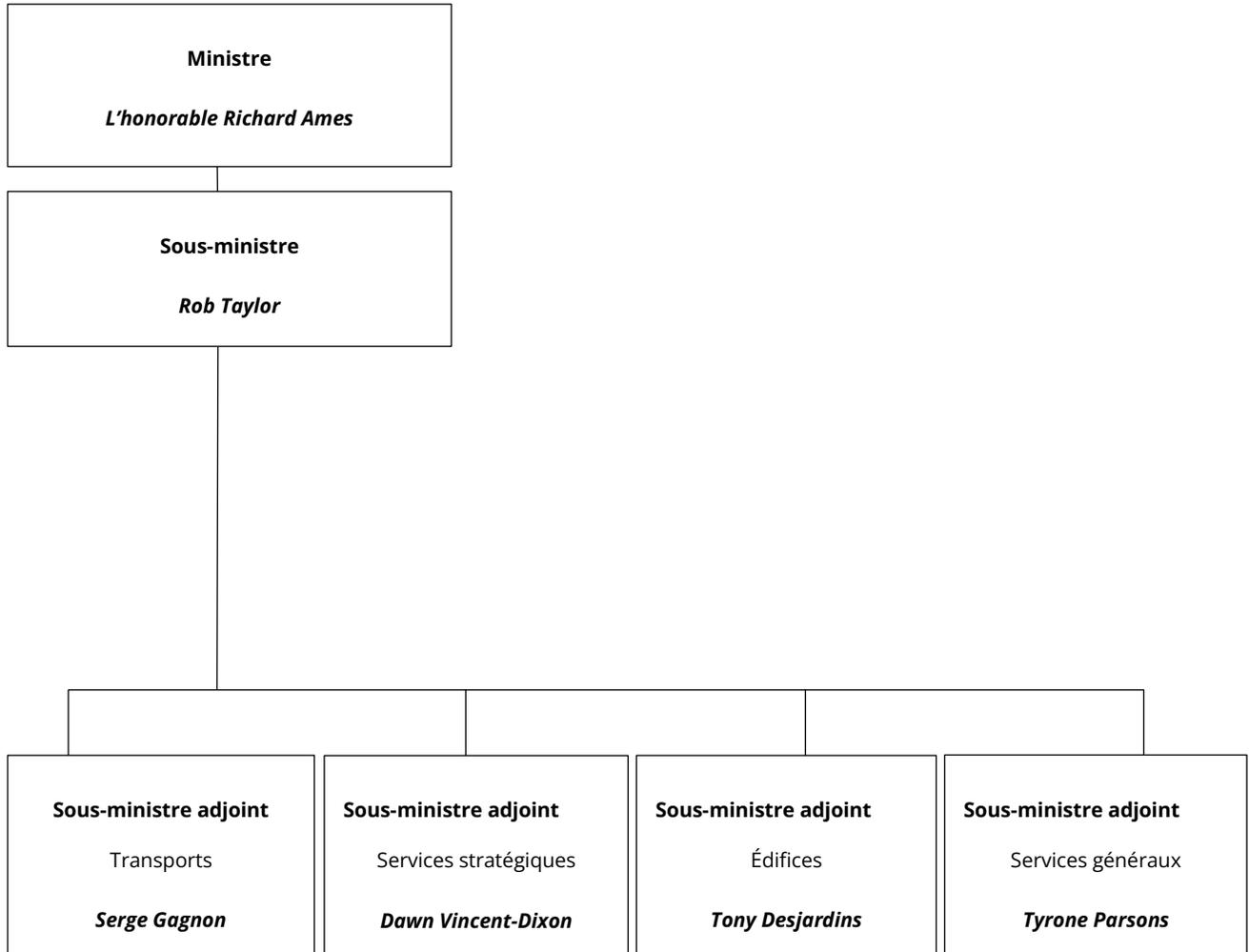


Parc de 4 200 véhicules
(voitures, camions, autobus et
autre équipement)

¹ Environ 18 000 km de routes, y compris dans le cadre de partenariats public-privé (PPP), mais à l'exclusion des bretelles et des routes publiques non entretenues.

² Les traversiers côtiers sont gérés au moyen d'une entente de partenariat public-privé.

Organigramme de haut niveau



VUE D'ENSEMBLE DES DIVISIONS ET FAITS SAILLANTS

DIVISION DES TRANSPORTS

Aperçu

Chef de file de la mise en place d'infrastructures publiques, la **Division des transports** offre des services professionnels pour tous les aspects et l'exécution de la planification, de la conception, de la construction, de l'entretien et de la gestion des urgences de son réseau routier, de traversiers et de ponts. Les services comprennent la gestion et l'exécution des projets du plan quinquennal de gestion des immobilisations et des programmes d'entretien et de construction des routes en été et en hiver; l'atténuation des catastrophes et l'intervention et le rétablissement; l'ingénierie de la circulation; la circulation routière; la signalisation commerciale; la gestion des réseaux routiers; l'ingénierie structurale; l'hydraulique; la géotechnique; la géomatique; la conception des routes et les matériaux connexes; la gestion des biens; l'exploitation des traversiers fluviaux; et les permis de transport des marchandises. La Division supervise aussi trois contrats de partenariat public-privé (PPP) pour les routes et le projet de service de traversier des îles Fundy (PSTIF).

La Division se compose de la **Direction de la construction**, de la **Direction du tracé des routes**, de la **Direction de la planification des immobilisations**, de la **Direction des opérations** et de la **Direction de la gestion des situations d'urgence**. La Division comprend également le **Bureau de gestion des projets**, les **six districts de transport** et la **Direction des services maritimes**.

La **Direction de la construction** assure la supervision des aspects techniques des contrats et des projets relatifs à la construction et à la reconstruction des routes et des ponts provinciaux. Elle veille au respect des plans et des spécifications des contrats pour assurer leur conformité aux meilleures pratiques d'ingénierie. La Direction offre également des services de soutien en matière d'ingénierie, de finances, de gestion et d'administration pour le programme provincial d'immobilisations relatif aux routes et aux ouvrages d'art. La Direction est chargée de tenir à jour et de réviser les devis types pour le Ministère.

La **Direction du tracé des routes** est responsable de la conception et de l'élaboration des appels d'offres se rapportant aux projets de terrassement, d'asphaltage, municipaux, hydrauliques et d'ouvrages d'art pour le programme de construction du ministère. Elle fournit une expertise technique et formule des recommandations au Ministère concernant l'arpentage et le génie géotechnique, géologique et hydrotechnique pour la conception, la construction et l'entretien des routes et des ouvrages d'art. La Direction fournit des applications d'ingénierie et offre un soutien technique à diverses directions et au personnel, réalise des essais de contrôle et d'assurance de la qualité des matériaux industriels (béton, granulats, sols et asphalte), détermine les besoins en matière de biens, offre un soutien en matière de documentation pour le processus d'acquisition de biens, fournit un soutien technique et effectue des recherches sur les matériaux et les procédures associés à l'industrie du transport.

La **Direction de la planification des immobilisations** est responsable de l'élaboration, de la gestion et de la supervision de divers portefeuilles de transport (immobilisations), et plus particulièrement du plan quinquennal de gestion des immobilisations et de la planification requise

pour des projets et des initiatives visant à soutenir l'intégrité du réseau routier du Nouveau-Brunswick.

Elle utilise des systèmes de collecte de données et de modélisation des actifs pour fournir des conseils techniques sur la remise en état des actifs du ministère.

L'Unité de la gestion des actifs planifie et met en œuvre des initiatives routières favorisant la sécurité publique et le bien-être économique de la province.

L'Unité de la gestion du portefeuille établit et gère la stratégie du portefeuille, l'optimisation du portefeuille (affectation du financement, priorités, gestion des écarts) et le rendement général du programme et du portefeuille, et conseille la haute direction.

L'Unité de la planification fonctionnelle offre des options de réseau avant la conception et des plans fonctionnels contenant des détails relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux, économiques, techniques et économiques du développement des routes.

La Direction établit également des politiques sur le camionnage, forme des partenariats avec l'industrie et délivre des permis spéciaux pour le transport de charges indivisibles de poids ou de dimensions excédentaires, ainsi que pour les configurations particulières de véhicules circulant sur les routes du Nouveau-Brunswick.

La **Direction des opérations** fournit l'expertise technique et en génie pour l'ingénierie et les opérations de la circulation, notamment la signalisation, l'éclairage et le marquage de la chaussée, et assure l'élaboration et l'administration des programmes provinciaux d'entretien des routes en été et en hiver. Cela comprend la coordination de l'équipement et du parc de véhicules du ministère, du système NB511 et du réseau du système de transports intelligents (SIMR). La Direction fournit également des services administratifs et de gestion de projet pour les accords de partenariat public-privé existants (route 2 Fredericton-Moncton [MRDC], route 2 [AtkinsRéalisis] et route 1 [Gateway Operations]).

La **Direction de la gestion des urgences** offre des services professionnels et techniques pour la préparation, l'intervention, le rétablissement, la prévention et l'atténuation dans le cadre des situations d'urgence. Pour ce faire, elle travaille avec une équipe de ressources publiques et privées à la planification, à la conception, aux appels d'offres et à la construction d'infrastructures de transport durant les périodes constituant des situations d'urgence afin de limiter l'impact des catastrophes et des incidents graves.

Le **Bureau de gestion des projets** gère les projets d'immobilisations pour le compte du ministère de manière cohérente, transparente et ciblée, en coordonnant tous les projets d'immobilisations assignés du début à la fin, tout en recherchant l'approbation du financement pour chaque étape du projet. Cela permet de disposer d'une voix unique pour rendre compte d'un projet. La transparence est assurée grâce à la communication avec les intervenants internes et externes, à l'établissement d'une base de référence (portée, calendrier, coût, risque, exécution et plan) et à la détermination, à la consignation et à l'approbation sollicitée pour les modifications apportées à la base de référence.

Relevant de la Direction des opérations du transport, les six **bureaux de district** des transports ont pour mandat d'entretenir et d'améliorer l'infrastructure de transport provinciale afin d'assurer la sécurité du public et de préserver l'intégrité des réseaux routiers. Ils sont chargés d'exécuter les programmes d'entretien d'été et d'hiver et de réaliser de petits projets d'entretien et de construction de ponts, de ponceaux, de routes et de réseaux routiers.

La **Direction des services maritimes** gère et exploite directement huit traversiers fluviaux desservant sept points de passage et offre un soutien administratif, une expertise technique et une surveillance dans le cadre du partenariat public-privé en place (projet de services de traversiers aux îles Fundy – PSTIF). Le PSTIF gère et exploite cinq traversiers desservant trois points de passage dans la baie de Fundy, aux îles Grand Manan, Deer et White Head. La Direction offre également une expertise technique, de même que des services de planification et d'exécution pour la remise en état des bâtiments et les projets d'immobilisations maritimes, comme la remise en état des quais et des débarcadères, le dragage des chenaux et la mise en place de défenses le long des quais. De plus, elle offre un soutien à la Société de développement régional, par le biais d'un protocole d'entente, pour superviser l'entretien continu, les inspections, la couverture d'assurance et les modifications prévues au dock flottant du gouvernement provincial.

Faits saillants

- Achèvement de quatre tronçons de voies de dépassement sur la route 11 entre Bouctouche et Kouchibouguac.
- Ouverture des ponts de Coles Island à la circulation en décembre 2023.
- Achèvement de la phase 4 – Remise en état des piles 15 à 20 du pont Centennial.
- Achèvement des phases 1 et 2 du pont du port de Saint John.
- Achèvement de la construction du pont international entre Madawaska et Edmundston en décembre 2023. Bien que la construction du pont ait été terminée dans les délais prévus, son ouverture à la circulation a été repoussée au mois de juin 2024, quand le nouveau point d'entrée terrestre aux États-Unis a été achevé et est devenu opérationnel.
- Opérations de la circulation est parvenue à 1 000 jours sans aucun signallement de blessure ni d'incident entraînant une perte de temps.
- Publication de la nouvelle version du Guide de signalisation des travaux routiers (GSTR) qui fournit des directives et des normes révisées concernant la gestion de la circulation dans les chantiers routiers.
- Le Bureau de gestion des projets a poursuivi le développement du logiciel Clarity. Ce logiciel permet à la Direction de la planification des immobilisations et au Bureau de gestion des projets d'exécuter et de gérer les projets et les programmes à l'échelle du ministère en gardant à l'esprit les budgets et les calendriers. Ce système est pleinement opérationnel pour soutenir le plan triennal des dépenses en immobilisations pour les transports.
- Le pont n° 1 de la rivière Kouchibouguac a été abîmé par l'ouragan Dorian et fermé en septembre 2019. Un pont modulaire temporaire a été installé en mars 2020 pour maintenir la circulation. Pendant l'été 2022, début de la construction d'un nouveau pont de 95 m qui a été ouvert au public en décembre 2023.
- Coordination de l'intervention rapide et du rétablissement prévu à la suite de la crue soudaine dans la région du Madawaska, le 30 juin 2023, et des vents forts et des pluies abondantes, le 18 décembre 2023 et, en février 2024, des pluies abondantes, du réchauffement et des vents forts, dans le cadre du programme d'aide financière en cas de catastrophe.
- Poursuite de l'élaboration du plan d'atténuation des inondations à long terme visant à déterminer les actifs de transport provinciaux qui pourraient être vulnérables aux inondations, en fonction d'une évaluation de la cartographie provinciale des inondations. Cette initiative permettra au MTI d'améliorer les initiatives actuelles de planification des

immobilisations à long terme en tenant compte des zones à risque d'inondation et en dressant une liste de projets pouvant faire l'objet d'une atténuation dans l'avenir, ce qui renforcera la résilience du réseau provincial de transport aux futures conditions climatiques.

- La Direction des services maritimes a achevé cette année la remise en état, exigée tous les cinq ans par Transports Canada, du traversier de Gagetown (F85) et du *Belleisle Belle* (F62). Le coût de la remise en état de F85 a été d'environ 1,2 million \$ et il s'agissait de la première fois que des travaux de cette ampleur étaient réalisés en totalité par des travailleurs du Nouveau-Brunswick. Le coût de la remise en état de F62 a été d'environ 1,1 million \$, dont une petite partie a été réalisée dans la province, tandis que le reste a été réalisé en Nouvelle-Écosse.
- Après trois ans de travaux, la Direction des services maritimes a achevé la remise en état du quai d'Ingalls Head. Le quai d'Ingalls Head, à Grand Manan, représente un pan de la desserte de White Head Island. Le quai était en très mauvais état et est maintenant restauré, permettant d'offrir un accès fiable et sûr au traversier, aux passagers et à leurs véhicules. Le traversier en activité toute l'année à cet endroit est le *William Franklin*.
- L'Unité de la gestion des actifs a mis en œuvre un système de gestion des revêtements routiers et un système de gestion des ponts (SGP) afin de les utiliser à l'appui de l'élaboration du plan d'immobilisations.
- Publication de la troisième édition du plan *La voie à suivre* pour les actifs de transport.

Indicateurs de rendement clés

Mesure du rendement

Pourcentage des routes dont l'état est bon ou passable

Objectif de la mesure

Optimiser la valeur offerte aux clients

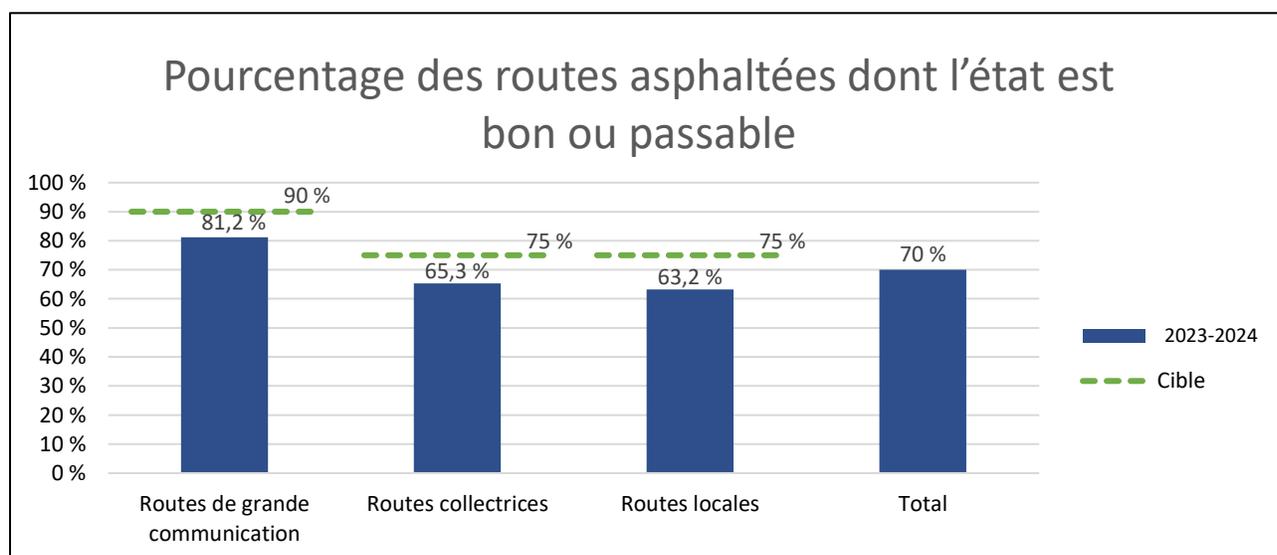
Mesure

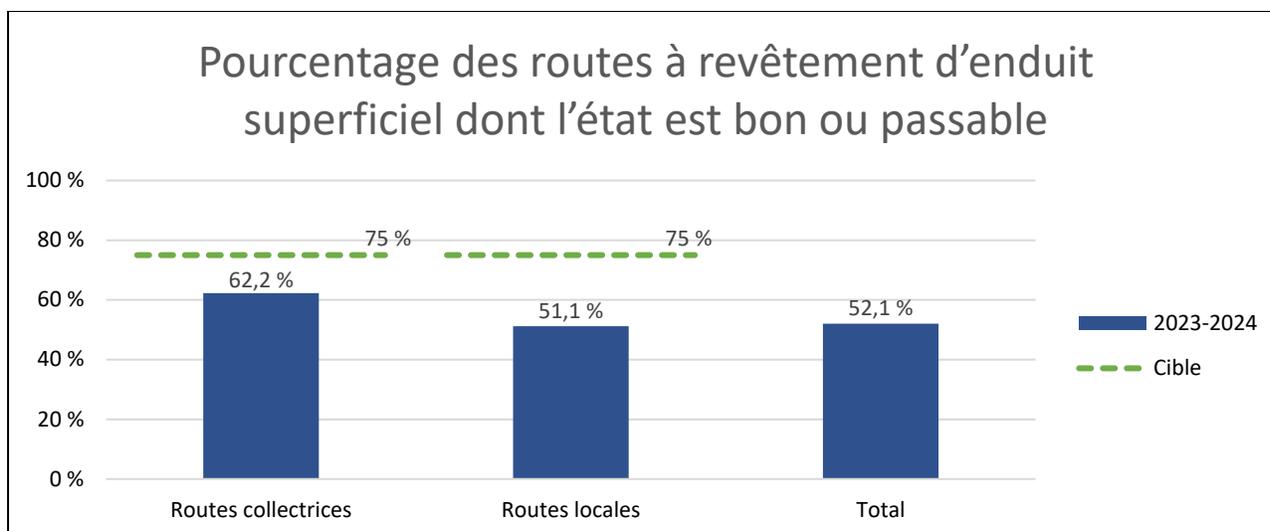
Pourcentage des routes dont l'état est bon ou passable

Description de la mesure

Le ministère se sert de l'indice de rugosité internationale (IRI) pour mesurer l'état des routes et les classer selon que leur état général est bon, passable ou mauvais. Une route en bon état se rapproche de l'état neuf, une route dont l'état est passable peut comporter quelques fissures et ornières et une route en mauvais état nécessite des réparations importantes.

Le MTI a mis en œuvre un nouveau système de gestion des revêtements routiers. Lors des exercices précédents, les calculs étaient uniquement fondés sur l'âge du revêtement, qui était converti en valeur effective de l'indice de rugosité internationale (IRI) afin de répartir l'état des routes dans les catégories bon, passable, mauvais. Dans le système de gestion des revêtements routiers, la rugosité et la dégradation de chaque tronçon de route évalués par l'analyseur automatique de l'état des routes (ARAN) sont prises en compte. L'information sur l'état des routes est ainsi plus précise. Cette nouvelle information sur l'état des routes n'est pas comparable à celle figurant dans les rapports précédents, comme leur état est calculé différemment. Par conséquent, seul l'état des routes pour l'exercice en cours est présenté dans ce rapport. Ces données de 2023-2024 serviront donc, à partir de l'exercice en cours, de base de référence pour les comparaisons futures.





Rendement général

En 2023-2024, le ministère a dépensé 163 M\$ pour la réfection des revêtements d'asphalte et d'enduit superficiel. La cible n'a pas été atteinte, car dans ce cas, un résultat réel égal ou supérieur à la cible est souhaité.

ASPHALTE – 2023-2024		
CATÉGORIE FONCTIONNELLE	ROUTES DONT L'ÉTAT EST BON OU PASSABLE	CIBLE
Routes de grande communication	81,2 %	90 %
Routes collectrices	65,3 %	75 %
Routes locales	63,2 %	75 %

ENDUIT SUPERFICIEL – 2023-2024		
CATÉGORIE FONCTIONNELLE	ROUTES DONT L'ÉTAT EST BON OU PASSABLE	CIBLE
Routes collectrices	62,2 %	75 %
Routes locales	51,1 %	75 %

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure montre la qualité de l'entretien du réseau routier de la province par le ministère.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2023-2024 pour atteindre ce résultat?

Durant cette période, le ministère a remis en état plusieurs routes de grande communication, collectrices et locales.

Mesure du rendement

Pourcentage des programmes d'asphaltage et d'application d'un enduit superficiel qui respectent la gestion des actifs.

Objectif de la mesure

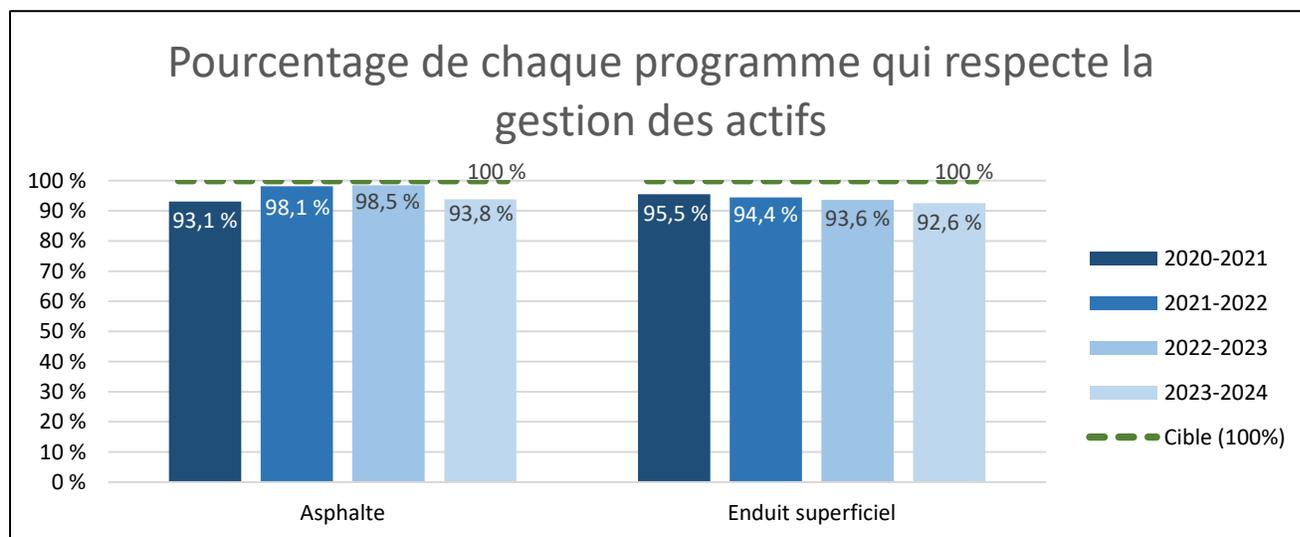
Optimiser la valeur offerte aux clients

Mesure

Pourcentage des programmes d'asphaltage et d'application d'un enduit superficiel qui respectent la gestion des actifs

Description de la mesure

Le ministère applique les principes de gestion des actifs pour déterminer quelles routes devraient être remises en état chaque année. Les données sur les routes sont recueillies et utilisées dans le modèle de gestion des actifs du ministère afin de créer une liste des projets possibles. Chaque projet est évalué du point de vue technique et un calendrier de réparation est établi pour une année donnée. Pour calculer le pourcentage de kilomètres des programmes d'asphaltage et d'application d'un enduit superficiel qui respectent la gestion des actifs, le ministère tient compte, pour chaque revêtement, des kilomètres de route qui respectent les principes de gestion des actifs.



Rendement général

Compte tenu du montant de 163 M\$ affecté à ces programmes, 93,8 % du programme d'asphaltage et 92,3 % du programme d'application d'un enduit superficiel se sont conformés à la gestion des biens. La cible n'a pas été atteinte, car dans ce cas, le résultat réel doit être égal ou supérieur à la cible.

ASPHALTAGE	APPLICATION D'UN ENDUIT SUPERFICIEL
CIBLE : 100 %	CIBLE : 10 %
2020-2021 : 93,1 %	2020-2021 : 95,5 %
2021-2022 : 98,1 %	2021-2022 : 94,4 %
2022-2023 : 98,5 %	2022-2023 : 93,6 %
2023-2024 : 93,8 %	2023-2024 : 92,6 %

Raison d'être de cette mesure

La mesure du respect de la gestion des actifs indique au ministère à quel point il respecte les pratiques de gestion des actifs lorsqu'il exécute les programmes de remise en état de l'asphalte et de l'enduit superficiel. Le plan de gestion des actifs détermine les meilleures manières d'entretenir une route pour qu'elle coûte moins cher pendant ses années de service. Il est moins coûteux de réparer une route qui est dans un état acceptable et qui nécessite seulement quelques réparations que de réparer une route en mauvais état qui peut nécessiter un remplacement complet. Si les routes sont traitées au bon moment, les coûts sont réduits et un plus grand nombre de routes peuvent être traitées.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2023-2024 pour atteindre ce résultat?

Conformément au plan de gestion des actifs, les travaux comprenaient l'entretien et la remise en état de divers tronçons des routes de la province.

Mesure du rendement

Pourcentage des ponts dont l'état est bon ou passable

Objectif de la mesure

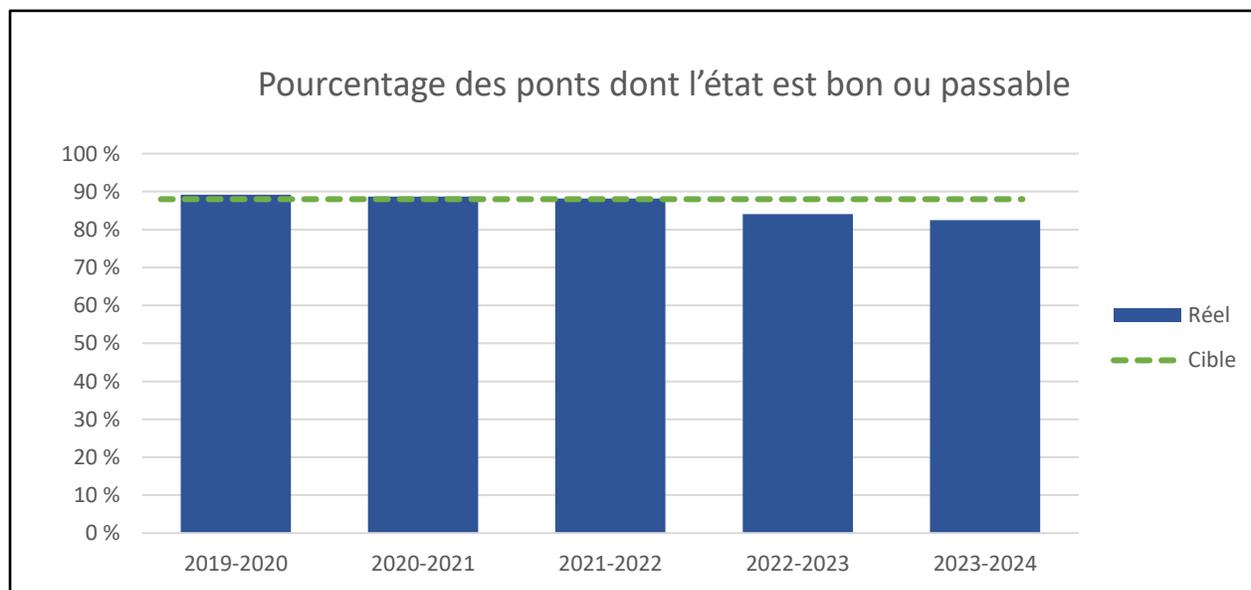
Optimiser la valeur offerte aux clients

Mesure

Pourcentage des ponts³ dont l'état est bon ou passable (IEP \geq 60,0)

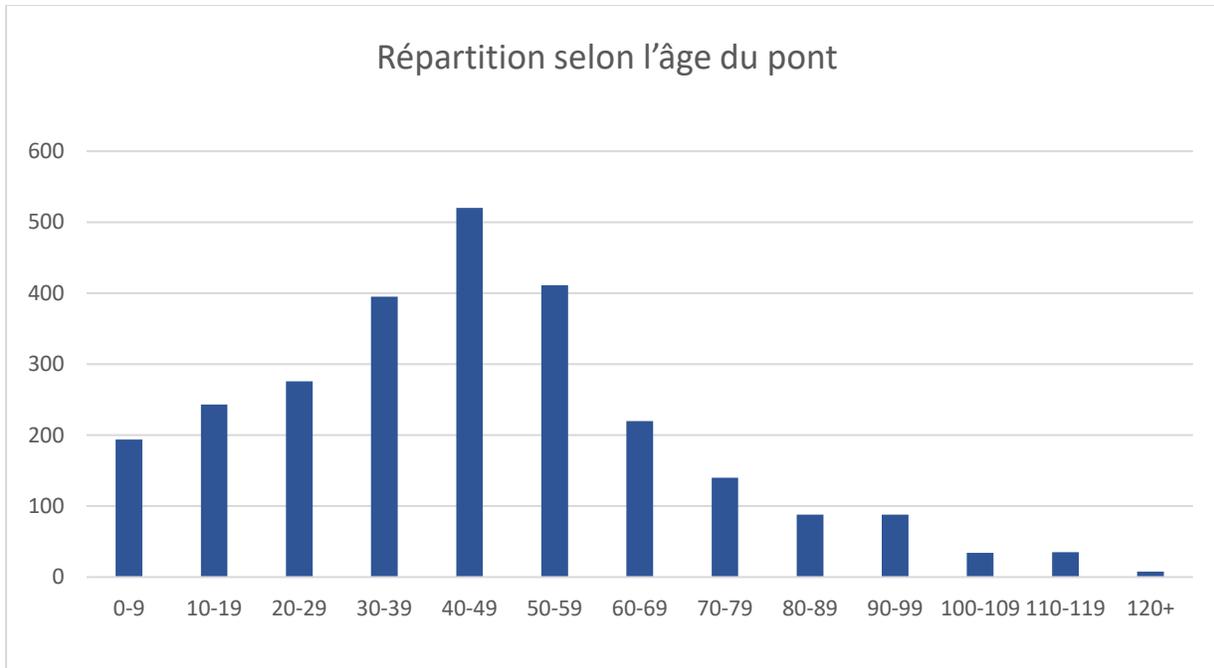
Description de la mesure

L'indice de l'état des ponts (IEP) n'évalue pas la sécurité d'un pont; il exprime plutôt l'état du pont en fonction de l'état de toutes ses composantes. L'état des ponts subit l'incidence de facteurs tels que l'exposition à l'environnement, notamment des conditions extrêmes, comme des tempêtes et des inondations, l'exposition aux produits de déglacage, les défauts de construction ou des matériaux d'origine, l'exposition à de grands débits de circulation de camions commerciaux, le vandalisme, etc. Les ponts dont l'IEP est supérieur à 70,0 sont en « bon » état et ceux dont l'IEP se situe entre 60,0 et 70,0 sont dans un état « passable », ces ponts ne pouvant nécessiter que des réparations mineures. Les ponts dont l'IEP est inférieur à 60,0 sont considérés comme étant en « mauvais » état et peuvent nécessiter une remise en état majeure ou leur remplacement complet.



³ La définition d'un pont englobe les ponceaux qui ont un diamètre d'au moins 3,0 m. Cette mesure inclut les ponts désignés de la province, mais exclut les ponts qui sont entretenus dans le cadre d'ententes de partenariats publics-privés (PPP).

Cible



Le MTI gère actuellement plus de 1 000 ponts, soit 39 % de l'inventaire des ponts désignés, qui ont plus de 50 ans. Au rythme actuel de remplacement, il devient de plus en plus difficile de gérer et de maintenir les infrastructures sans nuire au réseau routier.

Rendement général

POURCENTAGE DES PONTS DONT L'ÉTAT EST BON OU PASSABLE	
CIBLE : ≥ 88 %	
2020-2021	88,7 %
2021-2022	88,2 %
2022-2023	84,1 %
2023-2024	82,5 %

Entre 2018 et 2021, le pourcentage de ponts sur les routes désignées (appartenant à la province et entretenues par elle) dont l'état est jugé bon ou passable est resté proche de l'objectif.

En 2021, le ministère des Transports a commencé à passer à un nouveau système de gestion des ponts (SGP). Avec ce nouveau système, l'inspection, la notation et les calculs du BCI ne sont pas effectués de la même manière et les valeurs ne peuvent pas être comparées aux valeurs antérieures à 2021.

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure montre l'efficacité des programmes de remplacement et de remise en état des ponts du ministère.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2023-2024 pour atteindre ce résultat?

Le ministère a continué de planifier et de réaliser d'importants projets de ponts comme le pont Centennial, le pont Anderson, les ponts de Coles Island, le pont du port de Saint John et le pont international Edmundston-Madawaska.

Le nombre de ponts dont l'état s'approche du niveau « mauvais » augmente à mesure que les ponts passent de l'état « bon » à l'état « passable ». Des travaux sur des ponts sont prévus chaque année, mais le réseau continue de vieillir et, selon les résultats des inspections de certains ponts, ils passent à la catégorie « mauvais état ».

DIVISION DES ÉDIFICES

Aperçu

La Division des édifices gère les projets de conception et de construction de bâtiments pour tous les ministères du GNB et est responsable de l'exploitation et de l'entretien des bâtiments occupés par les employés du GNB (immeubles de bureaux, palais de justice, garages d'entretien des routes, etc.). Elle est également responsable de l'acquisition et de la gestion des baux gouvernementaux pour les locaux à bureaux.

La Division se compose de la **Direction de la conception et de la construction** et de la **Direction de la gestion des installations**. La Direction de la conception et de la construction comprend la **Direction des services de conception et d'ingénierie**, la **Direction des services de construction** et la **Direction des projets majeurs**. La Direction de la gestion des installations comprend les **Services de sécurité**, les **Services d'acquisition et de location de locaux**, les **Services des locaux**, la **Direction des opérations** et les **Services techniques et de planification**.

La **Direction de la conception et de la construction** offre des services de planification, de conception et d'administration des contrats à tous les ministères du GNB en ce qui a trait aux écoles, aux hôpitaux, aux bureaux, aux palais de justice, aux prisons, aux installations touristiques, aux terres humides, aux barrages et à d'autres projets de construction. Les services sont administrés par un personnel professionnel et technique multidisciplinaire, avec le soutien de firmes d'architecture et de génie du secteur privé. La Direction gère aussi divers autres projets d'infrastructure gouvernementaux, comme les projets financés conjointement par les gouvernements provincial et fédéral.

La **Direction des services de conception et d'ingénierie** est chargée d'offrir une expertise dans toutes les disciplines du génie et de l'architecture. Cette expertise est d'une importance essentielle pour résoudre les problèmes des bâtiments, ainsi que pour les solutions de réparation d'urgence, les études de faisabilité, le dépannage, l'estimation des coûts, la détermination de la portée, la conception, les appels d'offres et la conclusion des contrats de construction. La Direction est aussi responsable de la prestation de divers programmes provinciaux.

La **Direction des services de construction** est chargée de l'administration des contrats et de la gestion des contrats de consultation durant la phase de construction de tous les projets entrepris par la Direction de la conception et de la construction. La Direction dispose de cinq bureaux régionaux, à Fredericton, Moncton, Saint John, Grand-Sault et Bathurst.

La **Direction des projets majeurs** est responsable de la gestion des activités de planification, de conception et d'appels d'offres pour les nouveaux projets d'immobilisations majeurs et les grands projets d'amélioration (rénovations et agrandissement de bâtiments).

La **Direction de la gestion des installations** est responsable de l'exploitation et de l'entretien des bâtiments gouvernementaux, ainsi que de la négociation et de l'administration des baux de locaux à bureaux pour le gouvernement. Elle gère une superficie d'environ 6 millions de pieds carrés de locaux à l'échelle de la province, ce qui comprend 380 bâtiments appartenant au gouvernement et 142 baux. Dans le cadre de la gestion de son portefeuille, la Direction fournit un éventail de services liés au fonctionnement des bâtiments, notamment la gestion de projets, la gestion des locaux,

l'aménagement intérieur, les services techniques et de génie, les services de sécurité, les enquêtes techniques et la planification des projets d'immobilisations.

Les **Services de sécurité** sont chargés d'assurer la sûreté et la sécurité des installations par le biais de la sécurité physique, de la conception et du dépannage de systèmes, d'enquêtes, d'analyses, d'évaluations des menaces, des risques et de la vulnérabilité et d'autres mesures de suivi régulier.

Cette section est également responsable de la gestion des commissionnaires qui offrent des services de gardiens de sécurité et de réception, et de garde supplémentaire en cas de circonstances et d'événements exceptionnels. De plus, elle gère les vignettes de stationnement pour les employés du GNB au centre-ville de Fredericton, ainsi que les laissez-passer du stationnement sous-terrain des cadres supérieurs situé à la place Chancery.

Les **Services d'acquisition et de location de locaux** sont responsables de la location, de l'acquisition, de la gestion et de l'administration de locaux qui répondent aux besoins organisationnels et qui sont économiques.

La section est responsable de la gestion d'environ 2 millions de mètres carrés de locaux pour les parties I, II, III et IV de la fonction publique, ainsi que du courtage d'autres locaux. Elle est également chargée de l'utilisation et de la rationalisation des locaux en s'appuyant sur la politique d'acquisition de locaux (AD-1902) et la politique d'attribution (AD-1901).

Les **Services des locaux** sont responsables de la planification et de la conception des locaux à bureaux, de la gestion de projets, des révisions des codes, des rénovations, des travaux d'amélioration locative et des déménagements, de même que de la conformité de toutes les installations aux normes, aux besoins et aux budgets de l'organisation.

La section gère également l'utilisation et la rationalisation des locaux à bureaux, ainsi que la réduction de leur superficie dans la mesure du possible. Pour ce faire, la section réalise des vérifications et produit des rapports sur les espaces vacants, examine l'aménagement de l'espace de bureau pour les projets d'amélioration et les grands projets d'immobilisations, tient à jour les plans d'étage, détermine l'attribution des locaux et applique la politique d'attribution des locaux (AD-1901) pour les parties I à IV du GNB.

La **Direction des opérations** est responsable de l'administration, de la sécurité, de l'entretien, et du fonctionnement d'environ 380 bâtiments et de trois parcs industriels appartenant au gouvernement, en se chargeant notamment des services publics, des contrats de prestation de services, de l'entretien, de la mise à l'essai, de l'inspection et de la planification de projets d'immobilisations. La Direction, dans son bureau central et ses six bureaux régionaux, gère environ 4 millions de pieds carrés de locaux appartenant au gouvernement dans toute la province.

Les **Services techniques et de planification** sont dotés d'un personnel professionnel et technique multidisciplinaire et sont responsables de la gestion du budget et des projets d'immobilisations. La section fournit également des études techniques et un soutien en ingénierie aux ministères clients et à d'autres équipes au sein de la Direction de la gestion des installations.

Faits saillants

- Plus de 500 projets d'investissement ont fait l'objet d'appels d'offres en 2023-2034.

- Les principaux projets de conception comprennent la nouvelle école de la maternelle à la 8^e année de Campbellton, la nouvelle école et le carrefour communautaire de la péninsule centrale de Saint John, la nouvelle école et le carrefour communautaire du secteur nord de Saint John, le nouveau centre correctionnel régional, le campus de Saint John du NBCC, le campus de Bathurst du CCNB, le programme de services pharmaceutiques pour 21 hôpitaux, le nouveau centre de traitement pour jeunes de Moncton, l'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint John, le laboratoire provincial de santé publique au Centre hospitalier universitaire D^r-Georges-L.-Dumont et le nouveau centre de santé communautaire à Petitcodiac, ainsi que les modernisations de diverses installations d'entretien de la Division des édifices.
- Les projets en phase de construction sont notamment la nouvelle école de l'avenue McAdam, la nouvelle école primaire de l'ouest de Moncton et la nouvelle école primaire du nord de Fredericton, l'agrandissement de l'Hôpital régional Chaleur, de l'Hôpital régional D^r Everett Chalmers, le nouveau palais de justice de Fredericton, l'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint John et l'unité de soins cardiaques de l'Hôpital de Moncton.
- Achèvement des rénovations et signature du bail pour l'avenue Lancaster à Saint John. Cette installation de 65 000 pieds carrés et son enceinte serviront de lieu temporaire d'hébergement des collections et d'entreposage pour le musée du Nouveau-Brunswick jusqu'à ce qu'un nouveau musée soit construit.
- Renouvellement du bail de 15 ans et achèvement des rénovations à la place de l'Assomption à Moncton. Cette rénovation a apporté des améliorations sur le plan de la sécurité pour Développement social et a offert une stabilité à Ashford Properties en vue de travailler avec divers ordres de gouvernement à d'importantes améliorations aux infrastructures municipales du centre-ville situées dans les terrains contigus aux tribunaux de Moncton.
- Négociation d'un bail et début des rénovations pour le transfert des Services de probation de Moncton du palais de justice à Place Assomption afin de faciliter la prestation des services.
- Achèvement de la conception et de la rénovation du laboratoire des pêches pour le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (MAAP) dans le bâtiment du bureau des pêches à St. George. Ce laboratoire de biologie situé dans un bâtiment appartenant au MTI est entièrement agréé.
- Coordination avec divers utilisateurs et programmes pour optimiser l'utilisation de l'espace dans son ensemble en se dessaisissant de certains éléments d'infrastructure et en regroupant des programmes. La vente de l'Institut de Memramcook, la démolition de deux dépôts d'entretien des routes, le regroupement des divisions d'entretien d'hiver au sein d'une seule installation et le regroupement de divers programmes d'Opérations de la circulation au sein d'une seule installation ont fait partie des projets importants. Ces projets ont réduit la superficie totale des bâtiments du MTI et le regroupement des programmes ont réduit considérablement les locaux administratifs excédentaires.
- Achèvement de la remise en état et de la rénovation du bâtiment administratif de l'Assemblée législative, ce qui a amélioré considérablement l'efficacité de l'utilisation de l'espace en accroissant sa capacité d'occupation et d'utilisation de 150 %.

Indicateurs de rendement clés

Mesure du rendement

Pourcentage des ordres de modification pour les projets de construction de bâtiments

Objectif de la mesure

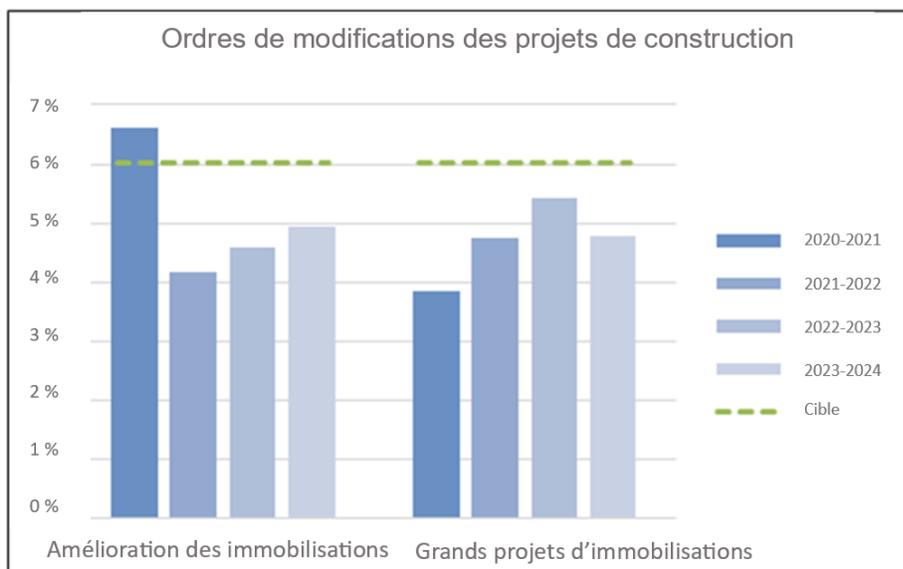
Optimiser la valeur offerte aux ministères clients

Mesure

Pourcentage des ordres de modification pour les projets de construction de bâtiments

Description de la mesure

Le ministère surveille le coût des projets de construction, notamment les ordres de modification, exprimé en pourcentage des montants originaux des contrats de construction qui sont octroyés. Les projets d'amélioration des immobilisations et les grands projets d'immobilisations sont évalués séparément.



Rendement général

La Division des édifices a atteint sa cible dans les deux catégories comme, dans ce cas, un résultat réel égal ou inférieur à la cible est souhaité.

AMÉLIORATION DES IMMOBILISATIONS	GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS
CIBLE : ≤ 6 %	
2020-2021 : 6,58 %	2020-2021 : 3,84 %
2021-2022 : 4,14 %	2021-2022 : 4,73 %
2022-2023 : 4,58 %	2022-2023 : 5,40 %
2023-2024 : 4,92 %	2023-2024 : 4,77 %

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure est un indice de la qualité des documents d'appel d'offres et du rendement de l'équipe (consultants du secteur privé et personnel ministériel) pour contrôler les coûts et éviter de changer la portée des projets.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2023-2024 pour atteindre ce résultat?

Nous avons obtenu des résultats en demandant tout d'abord au personnel des services de conception de collaborer étroitement avec les ministères clients et avec nos experts-conseils, afin d'établir clairement la portée de chaque projet. En collaboration avec les concepteurs, le personnel a veillé à la qualité des documents d'appel d'offres. Ensuite, le personnel de construction a vérifié les ordres de modification requis pour s'assurer que les prix sont justes.

Les résultats dépassent la norme de l'industrie et témoignent de l'engagement du personnel et de l'industrie envers notre programme d'immobilisations.

Mesure du rendement

Nombre d'améliorations des immobilisations terminées à temps pour les projets d'Éducation et Développement de la petite enfance (EDPE)

Objectif de la mesure

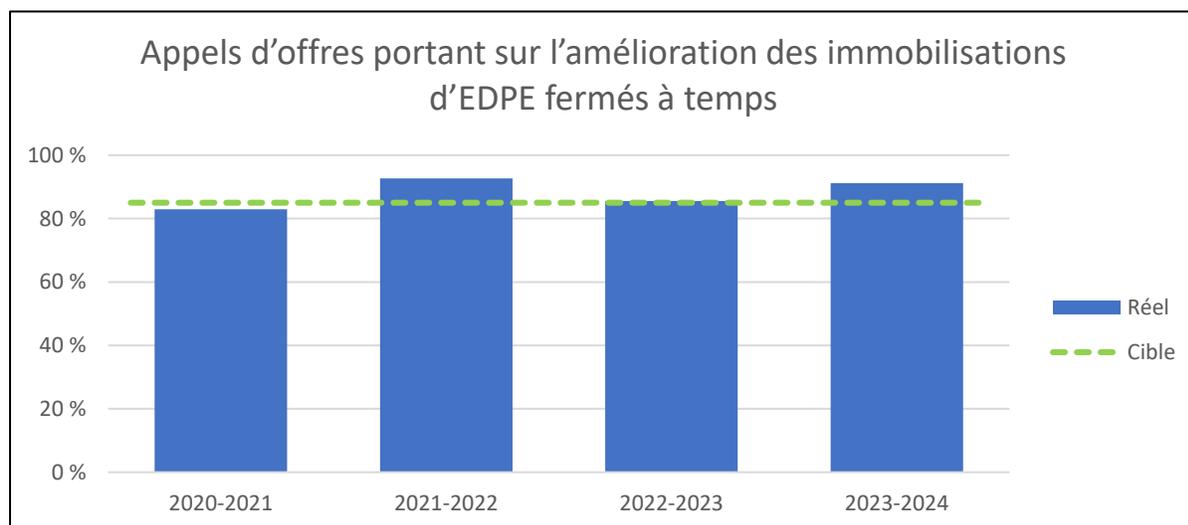
Optimiser la valeur offerte aux ministères clients

Mesure

Pourcentage des appels d'offres relatifs à l'amélioration des immobilisations fermés à temps pour des projets d'EDPE

Description de la mesure

Cette mesure permet de suivre le pourcentage des appels d'offres fermés à la fin juin pour les projets d'EDPE, car il est important que les travaux de construction dans les écoles soient réalisés au cours de l'été. La mesure représente le montant en dollars des appels d'offres fermés avant le 30 juin, exprimé en pourcentage du budget d'immobilisations total affecté à des projets d'immobilisations pour EDPE cette année-là.



Rendement général

La Division des édifices a atteint sa cible dans les deux catégories comme, dans ce cas, un résultat réel égal ou supérieur à la cible est souhaité.

NOMBRE D'AMÉLIORATIONS DES IMMOBILISATIONS TERMINÉES À TEMPS POUR LES PROJETS D'EDPE	
CIBLE : ≥ 85 %	
2020-2021	82,90 %
2021-2022	92,70 %

2022-2023	85,50 %
2023-2024	91,20 %

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure est un indice de la capacité du ministère à fermer des appels d'offres à temps pour que les travaux de construction dans les écoles puissent avoir lieu en juillet et en août, lorsque les écoles sont vides. La fermeture des appels d'offres avant la saison de construction permet aussi au ministère d'obtenir de meilleurs prix et de faire livrer le matériel et l'équipement à temps.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2023-2024 pour atteindre ce résultat?

La hausse du coût des matériaux et de l'équipement, des délais d'approvisionnement, ainsi que la capacité de l'industrie à répondre aux appels d'offres continuent d'être problématiques, mais nous sommes ravis d'avoir dépassé notre objectif de rendement de 85,0 %. Le ministère travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de l'industrie pour cerner et prévoir les problèmes et classer par ordre de priorité la réalisation des projets en conséquence. Le ministère a également travaillé à des plans d'immobilisations pluriannuels avec ses ministères clients, ainsi qu'à dresser les listes de projets prioritaires très tôt, ce qui permet d'achever les conceptions et de clore les appels d'offres en temps opportun pour les projets.

DIVISION DES SERVICES STRATÉGIQUES

Aperçu

La **Division des services stratégiques** assure le leadership et le soutien du ministère dans divers services liés aux biens, ainsi que dans la planification stratégique, l'élaboration de politiques, les accords intergouvernementaux, le financement fédéral, les affaires législatives, les services environnementaux, la gestion du rendement et l'amélioration des processus. En outre, elle offre des services de gestion du parc de véhicules au GNB.

La Division des services stratégiques se compose de la **Direction de l'excellence du rendement**, la **Direction des politiques et des affaires législatives**, la **Direction des services immobiliers**, la **Direction des services de l'environnement**, la **Direction des partenariats stratégiques et des corridors commerciaux** et de l'**Agence de gestion des véhicules (AGV)**

La **Direction de l'excellence du rendement** promeut une culture de l'amélioration continue à l'échelle du ministère. Elle offre de la formation et assure un leadership afin d'aider le personnel à améliorer la productivité et les processus.

La **Direction des politiques et des affaires législatives** fournit des conseils et une expertise en matière de recherche, d'élaboration de politiques, d'affaires législatives et de correspondance. Elle veille également à ce que le ministère respecte les exigences légales et opérationnelles. La Direction est responsable d'un certain nombre de services stratégiques, notamment faire progresser les mémoires au Conseil exécutif concernant l'orientation et les décisions relatives aux ententes, aux politiques, aux transactions financières et aux modifications législatives ou réglementaires; traiter les demandes d'accès à l'information en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*; coordonner les réponses aux lettres et aux courriels reçus par le sous-ministre, le ministre et le premier ministre; faire progresser les dossiers d'enquête et de vérification du haut fonctionnaire de l'Assemblée législative; diriger l'élaboration des politiques internes et promouvoir la transparence. Elle participe également à des travaux interministériels pour tenir compte de différents points de vue, appuyer l'harmonisation des efforts stratégiques et de recherche et faire progresser les priorités du gouvernement.

La **Direction des services immobiliers** est chargée de fournir des services immobiliers au ministère, à d'autres entités gouvernementales et au public. Ces services englobent les résumés de titre, l'arpentage de biens, les évaluations, l'acquisition de biens pour des projets de route et d'infrastructure et les négociations à cette fin, la gestion et l'aliénation de biens excédentaires, la commercialisation, les appels d'offres et la préparation de documents. En outre, la Direction traite les demandes d'indemnisation adressées au ministère dans les cas présumés d'accidents de véhicule à moteur, de défauts de la chaussée, de contamination de l'environnement, de dommages matériels et d'expropriations de terrain pour la construction de routes. Elle est également responsable de l'arrêt des routes, de l'expropriation, de la désignation des travaux publics et de la gestion des corridors. Cela comprend la délivrance de permis d'usage routier et l'examen des lotissements ruraux conformément aux exigences législatives.

La **Direction des services de l'environnement** fournit des services environnementaux pour la prestation de divers programmes ministériels. Ses services environnementaux comprennent des

conseils et un soutien techniques, la réalisation d'évaluations environnementales et archéologiques, l'obtention de divers permis et approbations, la gestion des lieux contaminés, la gestion des réseaux d'alimentation en eau, la gestion des systèmes de stockage de pétrole, la formation sur l'environnement, le suivi et la surveillance de la conformité, la gestion de la faune, la compensation de l'habitat des poissons et des terres humides, l'examen des études d'impact sur l'environnement extérieures, la liaison avec les organismes de réglementation et la consultation et la mobilisation des Autochtones.

La **Direction des partenariats stratégiques et des corridors commerciaux** fournit un leadership stratégique, des conseils, une supervision et une orientation au ministère et au gouvernement provincial dans les domaines ci-dessous.

Partenariats stratégiques et relations intergouvernementales – Responsable de l'élaboration, de la détermination, de la négociation et de l'obtention de possibilités et d'ententes de partenariat stratégiques entre les provinces et à l'échelle fédérale et internationale, et de l'établissement de relations intergouvernementales sur les questions de transport et d'infrastructure à l'échelle provinciale, fédérale et internationale.

Développement des corridors commerciaux au Nouveau-Brunswick – À titre d'experte en la matière dans le domaine du transport multimodal (aérien, ferroviaire et maritime), la Direction assure un leadership et donne une orientation pour promouvoir et soutenir des initiatives visant à améliorer le réseau de transport multimodal du Nouveau-Brunswick et les corridors économiques et commerciaux, notamment à nos frontières internationales.

Initiatives sur les changements climatiques – Responsable du leadership, de la gestion et de la coordination des initiatives ministérielles sur les changements climatiques.

L'**Agence de gestion des véhicules (AGV)** est un organisme de service spécial qui gère le parc de véhicules provincial. Cet organisme centralisé fournit un vaste éventail de services relatifs aux véhicules (acquisition, réparation et entretien, assurance, distribution de carburant et cession). Par ailleurs, l'AGV fabrique de nouveaux chasse-neige ainsi qu'une large gamme de pièces de rechange pour tous les chasse-neige en service à son installation de Fredericton. L'AGV exploite également un centre d'appels à Miramichi qui coordonne la réparation et l'entretien du parc de véhicules du Programme extra-mural.

L'AGV gère actuellement environ 4 200 biens, y compris des véhicules de fonction, des voitures, des fourgonnettes, des camions légers, de l'équipement lourd (niveleuses, chargeuses), des camions lourds, des camions-citernes, des autobus scolaires et divers équipements. L'Agence compte 250 employés, 28 installations de réparation, une installation de fabrication, 71 sites d'approvisionnement en carburant et un centre d'appels dans l'ensemble de la province.

Faits saillants

- Engagement manifeste à gérer les risques pour la prestation des services en augmentant l'efficacité par la réduction des formalités administratives et la modernisation du cadre

législatif du ministère grâce à une recherche exhaustive auprès d'autres administrations et à l'examen de la *Loi sur la voirie* pour cerner d'importantes possibilités sur le plan législatif. Animation de séances d'information à l'intention de représentants de Gouvernements locaux pour les informer de la recherche et en étudier les résultats, solliciter leur contribution, confirmer leur soutien et assurer la compréhension mutuelle avant d'exploiter les possibilités cernées.

- Lancement d'un examen des politiques d'une durée de trois ans et révision d'environ un tiers des politiques du Ministère pour assurer leur exactitude et leur cohérence et offrir aux employés l'accès à des outils de travail de qualité.
- Obtention d'un financement de 18,87 millions \$ dans le cadre des ententes de partenariat de financement conclues avec le gouvernement fédéral, affecté au coût total de projets estimé à 37,71 millions \$. Ces fonds serviront notamment à la remise en état du pont du port de Saint John (phases 3 et 4), dans le cadre du Fonds national des corridors commerciaux, et à divers projets de transport et de bâtiments, dans le cadre du plan Investir dans le Canada – Entente bilatérale intégrée (EBI) avec le Nouveau-Brunswick.
- Obtention d'un financement de 5,67 millions \$ au titre du Fonds pour les changements climatiques pour des projets gérés par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (EGL). Ces fonds ont servi à concrétiser notre engagement à renforcer la résilience et l'adaptation de notre réseau de transport, ainsi qu'à atténuer ou à réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos bâtiments publics et de notre parc de véhicules.
- Progression du mandat de la stratégie du secteur aérien du Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire du comité du Fonds de développement du secteur aérien du Nouveau-Brunswick qui a collaboré avec les aéroports provinciaux pour élaborer et soutenir trois projets pilotes visant à améliorer le service de transport aérien dans la province selon un calendrier progressif.
- En qualité de membre du comité directeur Nouveau-Brunswick–Nouvelle-Écosse, la Direction des partenariats stratégiques et des corridors commerciaux a dirigé la création et la présentation d'une demande de financement fédéral d'un montant de 650 millions \$ dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC).
- La Direction de l'excellence du rendement a réalisé l'examen de dix projets figurant sur le plan 2023-2024 du programme d'examen de la prestation de services. Compte tenu du succès du programme, trois programmes candidats de plus ont été retenus et 13 programmes au total ont fait l'objet d'un examen en 2023-2024. En réponse aux recommandations de 2019 du vérificateur général, le MTI utilise une approche-cadre établie et un ensemble d'outils d'évaluation standard. Pendant les quatre premières années, 44 programmes ont été retenus et l'examen de la prestation de services de 34 d'entre eux a été achevé.
- Mise en œuvre d'initiatives Lean Six Sigma (LSS) dans plusieurs dépôts de la Division des transports et dans des ateliers de l'AGV afin d'obtenir des espaces de travail propres et organisés, tout en améliorant la sécurité des employés. Obtention des certificats LSS dans le nouveau bâtiment d'Opérations de la circulation et à Fredericton Junction (route), tandis que les travaux ont commencé et se poursuivent à l'atelier d'Edmundston de l'AGV et aux dépôts de Nigadoo, Woodmans Point, Loch Lomond, Nash Creek, Paquetteville, Doaktown et Neguac.

- 110 employés du MTI ont suivi la formation en gestion du changement et en innovation, en leadership fondé sur les résultats, en gestion de projet et en LSS afin de renforcer la capacité du ministère en gestion du rendement et en amélioration continue.
- Relancement de la série d'exposés sur l'innovation en 2023-2024 et mise en valeur du travail novateur accompli au ministère lors de six séances suivies par 900 employés du MTI. Cette série de six séances de perfectionnement professionnel ouverte à tous les employés du ministère a été animée par des membres du ministère. Les sujets traités comprenaient le logiciel de gestion de projets, les fonctions améliorées du système NB511, la gestion des actifs géotechniques, la préparation à la gestion des situations d'urgence, l'utilisation de la numérisation en trois dimensions pour l'entretien et les inspections et l'amélioration de l'accessibilité dans les écoles du Nouveau-Brunswick.
- Présentations de sensibilisation à l'environnement dans les six districts.
- Vérification du plan de gestion des neuf systèmes d'eau potable détenus et exploités par la Direction des opérations du MTI.
- Vérifications environnementales réalisées dans 35 des divisions d'entretien des routes du MTI et des installations de réparation de l'Agence de gestion des véhicules. Les recommandations d'amélioration ont été envoyées au personnel opérationnel et d'encadrement concerné pour être mises en œuvre.
- Surveillance après travaux du projet de remise en état du ponceau de la crique Breau (WD10) sur la route 2. La surveillance a montré que les poissons remontent le ruisseau en passant dans le ponceau qui mesure plus de 150 mètres de long.
- Le MTI a animé avec succès les campagnes de sensibilisation du public *Pensez originaux* au printemps et à l'automne, axées sur la sensibilisation et la sécurité en cas de collision avec des animaux sauvages.

Indicateurs de rendement clés

Mesure du rendement

Disponibilité des chasse-neige en saison, de décembre à mars

Objectif de la mesure

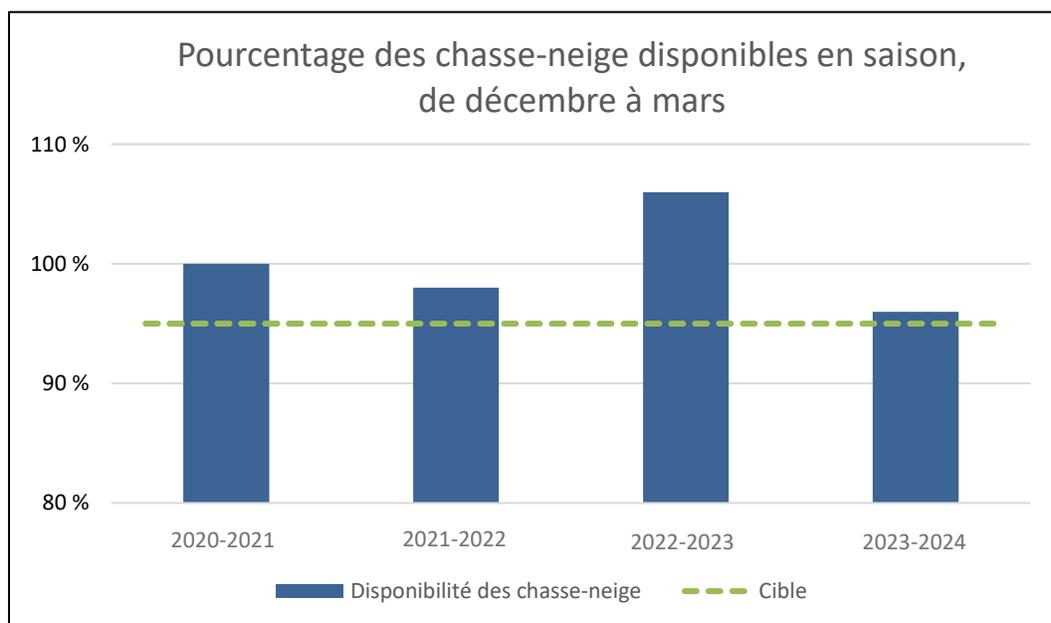
Faire le suivi de la disponibilité des chasse-neige à des fins de planification et de déploiement

Mesure

Disponibilité des chasse-neige en saison, de décembre à mars

Description de la mesure

Les ateliers de réparation de l'AGV mettent à jour la disponibilité des camions chasse-neige avant midi, tous les jours, pendant la semaine de travail. Un camion chasse-neige est considéré comme étant disponible s'il peut être prêt dans un délai de 24 heures.



Rendement général

En 2022-2023, la disponibilité moyenne des chasse-neige a été supérieure à l'objectif. Leur disponibilité était de 106 % et la cible est de 95 %. Pendant l'exercice financier précédent, la disponibilité moyenne des chasse-neige en saison, de décembre à mars, a été supérieure à l'objectif, car dans ce cas, un résultat réel égal ou inférieur à la cible est souhaité. En 2023-2024, la disponibilité a été de 96 %⁶ et la cible est de 95 %.

⁶ Cela comprend les camions de déneigement de réserve.

EN SAISON (DE DÉC. À MARS)	DISPONIBILITÉ MOYENNE DES CHASSE-NEIGE
CIBLE : ≥ 95 %	
2020-2021	100 %
2021-2022	98 %
2022-2023	106 %
2023-2024	96 %

Raison d'être de cette mesure

Il s'agit d'un indicateur ponctuel pour aider la Direction des opérations à planifier et à organiser l'intervention après une tempête. Bien que nous établissions un objectif hebdomadaire moyen de 95 %, la disponibilité réelle peut être influencée par les pénuries de pièces à l'échelle mondiale, la fréquence des tempêtes hivernales et d'autres répercussions indépendantes de notre volonté. La disponibilité quotidienne peut afficher d'importantes fluctuations en raison des camions mis hors service pour être réparés après une tempête.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2023-2024 pour atteindre ce résultat?

Les ateliers de réparation de l'AGV continuent de suivre les procédures opérationnelles normalisées.

Mesure du rendement

Examen de la prestation des services – respect du plan quinquennal

Objectif de la mesure

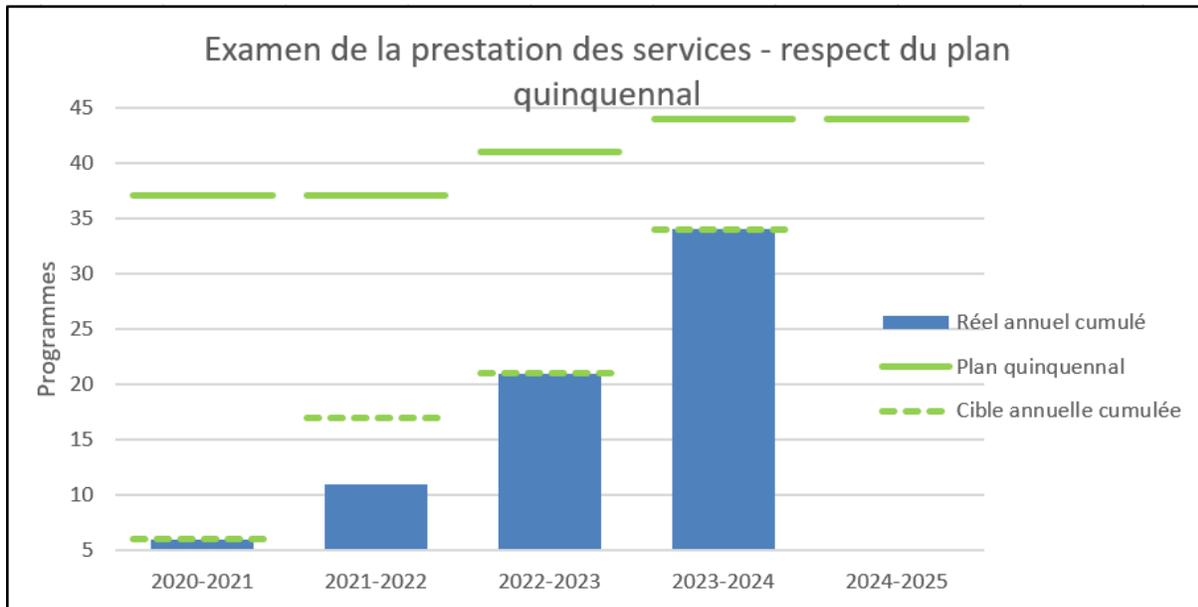
Optimiser la prestation des services de programme

Mesure

Examen de la prestation des services – respect du plan quinquennal

Description de la mesure

Pourcentage des programmes examinés selon le plan annuel et le plan quinquennal



**Le nombre total de programmes retenus pour faire l'objet d'un examen a augmenté pendant les années 3 et 4.*

Rendement général

La Division des services stratégiques a atteint sa cible dans les deux catégories, comme dans ce cas, un résultat réel égal ou supérieur à la cible est souhaité.

EXAMEN DE LA PRESTATION DES SERVICES			
ANNÉE	CIBLE ANNUELLE CUMULÉE : ≥	RÉEL ANNUEL CUMULÉ	PLAN QUINQUENNAL
2020-2021	6	6	37
2021-2022	17	11	37
2022-2023	21	21	41
2023-2024	34	34	44
2024-2025	44		44

Raison d'être de cette mesure

En 2019, la vérificatrice générale a recommandé que le MTI « élabore une politique de sous-traitance fondée sur des données probantes et un cadre décisionnel pour déterminer les programmes et les activités à sous-traiter » (V1, chapitre 3, 3,34).

En réponse à cette recommandation, le MTI a indiqué les programmes candidats devant faire l'objet d'un examen sur une période de cinq ans et a mis au point les outils d'évaluation et de politique d'accompagnement nécessaires. Le ministère valorise l'efficacité opérationnelle et le service de grande qualité, et s'engage à optimiser les ressources dans le cadre de ses activités. L'examen de la prestation de services utilise une approche-cadre établie et un ensemble d'outils standard pour s'assurer que les décisions relatives au modèle de prestation de services (sous-traitance, contrats ou hybride) sont étayées par des données.

Cette mesure démontre les progrès réalisés par le ministère dans l'examen de la prestation des services associée à ses programmes et activités de la Division des transports. Le suivi des progrès par rapport aux objectifs annuels et quinquennaux aide le Ministère à devenir plus responsable de l'examen et de l'exécution de ses programmes.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2023-2024 pour atteindre ce résultat?

Au départ, 37 programmes avaient été retenus pour faire l'objet d'un examen. Compte tenu du succès de l'initiative, sept programmes candidats supplémentaires ont été inclus dans l'évaluation depuis le début (4 en 2022-2023 et 3 en 2023-2024). Le nombre de programmes retenus aux fins d'examen est maintenant de 44 au total.

Il reste dix programmes à examiner l'année prochaine.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

Aperçu

La **Division des services généraux** fournit un encadrement, une expertise en la matière et des services au personnel du Ministère en matière de mieux-être, de santé et de sécurité au travail, d'approvisionnement, de gestion des contrats et des stocks, de technologie de l'information, du système d'information géographique, de ressources humaines, de communication interne, d'administration financière et de déploiement de la planification des ressources organisationnelles.

La Division des services généraux se compose de la **Direction du mieux-être, de la santé et de la sécurité**, la **Direction des ressources humaines**, la **Direction des services financiers et administratifs**, la **Direction de la gestion de l'information et de la technologie**, la **Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement** et de la **Direction de la mise en œuvre de la planification des ressources organisationnelles (PRO)**.

La **Direction du mieux-être, de la santé et de la sécurité** fournit des conseils éclairés au ministère en matière de mieux-être au travail, de normes de santé et de sécurité, de la conformité aux règlements, de méthodologies d'évaluation des risques et de systèmes de gestion de la sécurité. Elle mène également des enquêtes relatives aux accidents, aux incidents, aux matières dangereuses, aux accidents évités de justesse, aux problèmes et aux plaintes.

La **Direction des ressources humaines** est chargée d'assurer un leadership et d'offrir un soutien au ministère dans les domaines de la planification des ressources humaines, du recrutement, de la classification, de la paie et des avantages sociaux, des relations de travail, de la gestion de l'invalidité, des relations avec les employés, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la planification de la relève, de la gestion du changement, du développement organisationnel, des politiques des ressources humaines, des communications internes, de l'engagement et de la reconnaissance des employés et de la mise en œuvre des programmes.

La **Direction des services financiers et administratifs** offre le soutien général au ministère dans les domaines de l'administration financière, de la conduite des affaires et du soutien opérationnel. Cela comprend les systèmes administratifs et de comptabilité financière; la surveillance organisationnelle et financière; les prévisions et les rapports; les budgets ordinaires et d'immobilisations; les services consultatifs; l'examen, l'évaluation et la mise en place des contrôles internes ministériels et la gestion de tous les revenus ministériels, comme les ententes de contribution fédérales et les réclamations pour dommages matériels.

La **Direction de la gestion de l'information et de la technologie** aide le ministère à réaliser ses objectifs opérationnels grâce à l'utilisation efficace de solutions axées sur la technologie de l'information (TI) et de services connexes. La Direction est responsable de : la stratégie en matière de TI; la planification et la coordination des services avec Service Nouveau-Brunswick; les applications et services du système d'information géographique (SIG); la gestion des documents et de l'information; et la sécurité de l'information. La Direction offre également d'autres services au bureau central du ministère, notamment l'accès aux édifices, le stationnement, l'aménagement de bureaux et d'autres services généraux de bureau.

La **Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement** est responsable de la gestion commerciale de tous les contrats de la Division des transports du MTI, qu'il s'agisse de la coordination de l'approvisionnement, de services de surveillance de la construction, de services professionnels ou pour l'obtention de pièces et la tenue des stocks à l'appui des activités de l'Agence de gestion des véhicules. La gamme des services offerts comprend la validation des paiements, le règlement des réclamations et des différends et la facilitation de la clôture des contrats. La Direction est également responsable des services ministériels tels que le service d'accueil du bureau central, les fournitures de bureau et la gestion des services de courrier du ministère.

La **Direction de la mise en œuvre de la planification des ressources organisationnelles** (PRO) assure un encadrement, des conseils d'experts et des services au personnel du MTI. Le projet de PRO, co-parrainé par Finances et Conseil du Trésor (FCT) et par Service Nouveau-Brunswick (SNB), est une initiative de transformation organisationnelle qui vise à changer au sein du GNB la prestation des services relatifs aux ressources humaines, à la paie, aux finances et à l'approvisionnement (achats). Le nouveau système facilitera pour les employés l'accès à des renseignements exacts et à jour et appuiera les décisions opérationnelles fondées sur des renseignements complets et exacts. Étant donné l'ampleur et la complexité de ce changement organisationnel au MTI, la Direction de la mise en œuvre de la PRO a été mise sur pied pour faciliter le dialogue et la collaboration avec l'équipe du projet de PRO et d'autres ministères du GNB pour réussir une transition et une mise en œuvre efficaces de ce projet pour le MTI.

Faits saillants

- Poursuite de la promotion du programme de détermination des risques du MTI (HazID), mis au point récemment. Cet outil permet à tous les employés du MTI de signaler un danger identifié et de recommander une action avec un appareil mobile, qu'il s'agisse d'un appareil interne au GNB ou d'un appareil personnel. Ce programme en ligne permet aux employés de signaler par voie électronique les risques et les conditions dangereuses au travail en utilisant leur appareil mobile et de recevoir des notifications de suivi pour les informer des mesures prises.
- Début de l'élaboration d'un guide de classification des blessures pour aider les surveillants et les membres du personnel de Ressources humaines à classer correctement les blessures au travail.
- Inspections sur le terrain et vérifications des compétences en supervision réalisées avec les surveillants pour clarifier les rôles et les responsabilités en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.
- Début de la création de vidéos de formation afin que les employés connaissent l'ajustement de l'équipement de protection individuelle (EPI) et les exigences de contrôle.
- Élaboration et publication du calendrier 2023-2024 pour annoncer les projets du ministère des Transports et de l'Infrastructure qui feront l'objet d'un appel d'offres d'ici décembre 2024.
- Examen approfondi de la politique des tarifs de location de machines et mise à jour de ceux-ci pour la saison de construction 2023-2024 afin d'assurer leur conformité aux normes de l'industrie.

- Embauche de 78 étudiants pour l'été 2023.
- Participation à 17 salons des carrières destinés aux étudiants où nous avons reçu 1 000 curriculum vitæ d'étudiants et création d'un portail où soumettre les curriculum vitæ pour faciliter le recrutement.
- Animation de deux soirées pour les étudiants en ingénierie de l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton où ceux de l'UNB n'ont jamais été aussi nombreux à un événement de recrutement organisé à leur intention.
- Coordination de six cohortes différentes pour le programme des leaders en évolution du cours de l'année.
- Animation d'exercices de formation et de gestion du changement pour tous les employés du MTI en préparation du lancement de la version 8 de l'ERP au cours du prochain exercice financier. Cette version est axée sur les RH, la paie et les dépenses aux fins de l'établissement du coût des projets.

Indicateurs de rendement clés

Mesure du rendement

Taux de fréquence (nombre de blessures par tranche de 200 000 heures travaillées)

Objectif de la mesure

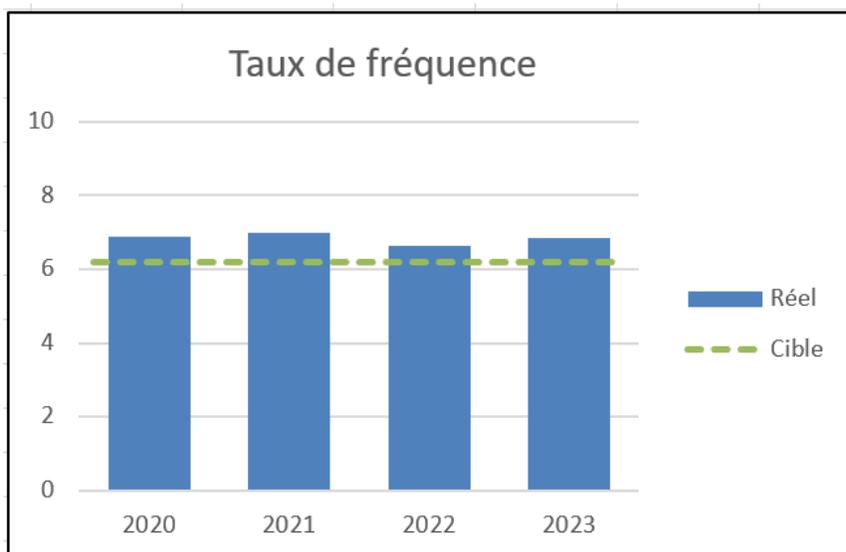
Culture de santé et de sécurité

Mesure

Taux de fréquence (nombre de blessures par tranche de 200 000 heures travaillées)

Description de la mesure

Le taux de fréquence est le nombre de réclamations présentées à Travail sécuritaire NB par tranche de 200 000 heures de travail. Plus particulièrement, il s'agit du nombre de réclamations pour l'année civile 2023, divisé par les heures d'exposition (heures de travail) et multiplié par 200 000.



**Puisque le nombre de réclamations par heure travaillée est assez faible, la pratique courante consiste à multiplier ce nombre par 200 000, ce qui correspond à peu près à 100 employés travaillant une année complète (2 000 heures chacun).*

Rendement général

Le ministère a présenté 122 demandes de remboursement à Travail sécuritaire NB au cours de l'année civile 2023, pour un taux de fréquence de 6,85. Cela représente une légère augmentation du taux de fréquence et une augmentation de 19 demandes par rapport à l'année précédente. La cible n'a pas été atteinte en 2023, comme dans ce cas, un résultat réel égal ou supérieur à la cible est souhaité.

TAUX DE FRÉQUENCE	
CIBLE : ≤6,21	
2020	6,90
2021	6,98
2022	6,63
2023	6,85

Raison d'être de cette mesure

Le ministère appuie une culture dans laquelle la sécurité dans le milieu de travail est une des grandes priorités et importe à tout un chacun au quotidien. La mesure du taux de fréquence et des tendances en matière de blessures aide le ministère à comprendre comment ses pratiques réduisent le nombre de blessures au travail, pour s'assurer que tout un chacun rentre à la maison en sécurité tous les jours.

Cette mesure ne donne qu'une image partielle de la situation. L'objectif du ministère est de réduire le nombre d'incidents en encourageant le signalement des accidents évités de justesse et des conditions dangereuses, et en intervenant sur les actes dangereux.

Qu'est-ce qui s'est passé au cours de l'année 2023 pour obtenir le résultat?

Le MTI a continué de mettre en place un outil d'évaluation des dangers sur le terrain et de former le personnel à son utilisation, ce qui donne plus de contrôle à nos employés pour déterminer les dangers.

Le ministère fait la promotion de son système de rapport et de suivi des risques en ligne HazID, récemment mis au point. Cet outil permet à tous les employés du MTI de signaler un danger identifié et de recommander une action avec un appareil mobile, qu'il s'agisse d'un appareil interne au GNB ou d'un appareil personnel.

Indicateurs de rendement clés

Mesure du rendement

Ratio des dépenses réelles aux dépenses ordinaires budgétées

Objectif de la mesure

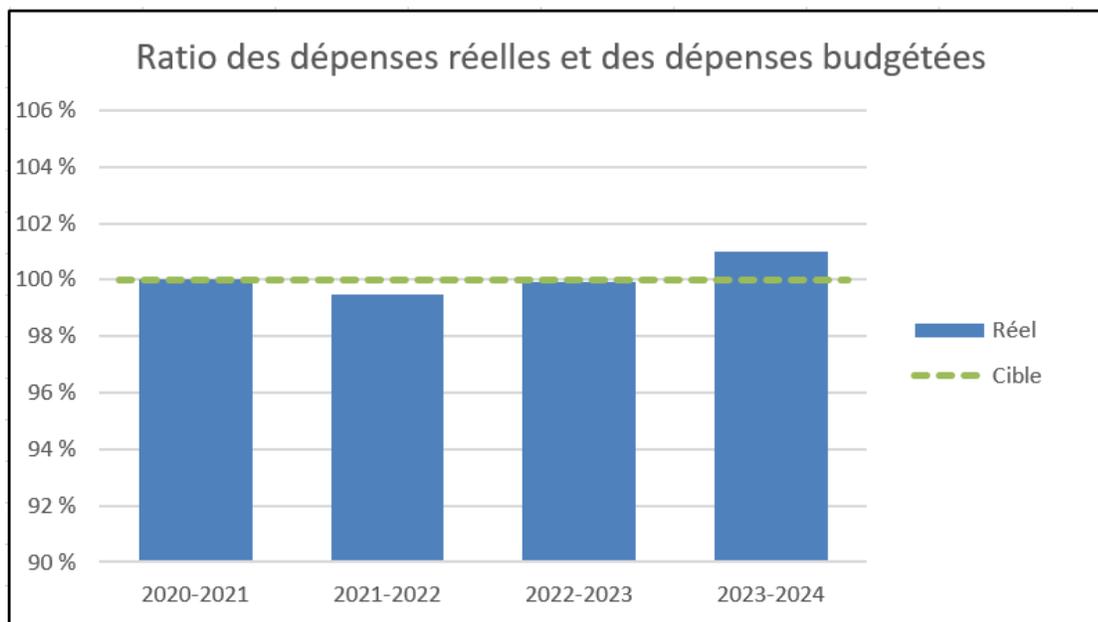
Éliminer les déficits et réduire la dette

Mesure

Ratio des dépenses réelles aux dépenses ordinaires budgétées

Description de la mesure

Cette mesure vise à maîtriser et à gérer les dépenses pour respecter le budget de l'exercice financier du ministère.



Rendement général

Le ratio des dépenses réelles aux dépenses ordinaires budgétées pour le ministère était de 101 %. La cible n'a pas été atteinte, comme dans ce cas, un résultat réel égal ou inférieur à la cible est souhaité.

RATIO DES DÉPENSES RÉELLES ET DES DÉPENSES BUDGÉTÉES	
CIBLE : ≤100 %	
2020-2021	100 %
2021-2022	99 %

2022-2023	99,9 %
2023-2024	101 %

Raison d'être de cette mesure

Cet indicateur mesure la capacité du ministère à gérer ses dépenses globales afin de respecter son budget. Le ministère doit veiller à gérer ses dépenses en conformité avec le budget et être prêt à prendre des mesures correctrices si les dépenses projetées dépassent le budget durant l'année.

DIRECTIONS RELEVANT DU SOUS-MINISTRE

Direction des radiocommunications

La **Direction des radiocommunications** offre des solutions technologiques, y compris des systèmes de communication vocale par l'intermédiaire de plusieurs réseaux (dont le système de radiocommunications mobiles à ressources partagées du Nouveau-Brunswick [RMRPNB]), à la majorité des ministères et des organismes du GNB, ainsi qu'aux utilisateurs municipaux, fédéraux et bénévoles et à la GRC. Elle administre le contrat d'utilisation du système de RMRPNB, le système provincial de radiocommunications pour la sécurité publique essentiel à la mission qui sert plus de 13 000 utilisateurs et qui forme un vaste réseau radio pour la sécurité publique desservant les provinces maritimes.

Le Centre provincial de communications mobiles (CPCM) offre des services de répartition à de nombreux ministères du GNB, y compris des services de soutien et de sécurité aux travailleurs des directions du ministère de la Justice et de la Sécurité publique responsables de l'application de la loi et des véhicules utilitaires. Le CPCM met également à jour et coordonne les avis NB511, tout en offrant un certain nombre de services administratifs à l'échelle du gouvernement.

La Direction s'est dotée d'un programme d'intervention en cas d'urgence et soutient les communications lors des interventions d'urgence liées à divers types d'événements météorologiques, comme les ouragans, les inondations et les feux de forêt, ainsi que pour les opérations de recherche et de sauvetage, ou liées à des matières dangereuses, à un grand nombre de victimes et à d'autres événements du même genre.

Elle gère et entretient également le système GPS de repérage automatique des véhicules utilisé par le parc de véhicules du GNB et a récemment mis en place le Centre d'information sur les transports (TIC), un centre d'appels où le public peut demander des réparations liées aux transports ou aux routes.

Faits saillants

- Modernisation du Centre provincial de communications mobiles (CPCM) afin d'activer divers services liés à la police pour la direction du ministère de la Justice et de la Sécurité publique responsable de l'application de la loi.
- Début du travail de conception pour l'implantation de deux tours radio supplémentaires du système de radiocommunications mobiles à ressources partagées du Nouveau-Brunswick (RMRPNB) qui offriront une couverture radio le long de la route 180 et de la route Renous pour soutenir les services d'intervention d'urgence en cas d'accidents et de situations d'urgence.
- Soutien offert à la province de la Nouvelle-Écosse pendant les feux de forêt dans le comté de Shelburne.
- Formation radio et en intervention d'urgence offerte à plus de 80 ministères et organismes.

- Remplacement du vieux système radio de la centrale nucléaire de Point Lepreau d'Énergie NB. À cette fin, une tour a notamment été ajoutée au système RMRPNB et une technologie de couverture améliorée a été mise en service dans la partie principale de la centrale. Des organismes comme la GRC, Ambulance Nouveau-Brunswick et l'Organisation des mesures d'urgence pourront ainsi communiquer avec le personnel de la centrale, au besoin.

INFORMATION FINANCIÈRE

État des recettes des recouvrements (en milliers de dollars)

RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE	2023-2024 BUDGET PRINCIPAL	2023-2024 ACTUEL	ÉCART DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Rendement des investissements	5,0	5,0	0,0
Licences et permis	1 615,0	2 020,9	405,9
Ventes de biens et de services	5 383,0	5 368,9	(14,1)
Amendes et pénalités	30,0	24,6	(5,4)
Recettes diverses	151,0	589,3	438,3
Total – Recettes au compte ordinaire	7 184,0	8 008,7	824,7

RECOUVREMENTS AU COMPTE DE CAPITAL	2023-2024 BUDGET PRINCIPAL	2023-2024 ACTUEL	ÉCART DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Autre	2 500,0	9 562,4	7 062,4
Recouvrements au compte de capital – Canada	40 139,0	36 457,1	(3 681,9)
Total – Recouvrements au compte de capital	42 639,0	46 019,5	3 380,5

FONDS POUR L'AMÉNAGEMENT DES TERRES	2023-2024 BUDGET PRINCIPAL	2023-2024 ACTUEL	ÉCART DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Recettes de provenance interne	30,0	865,9	835,9
Recouvrements au compte de capital – provenance interne	620,0	1 567,0	947,0
Total – Fonds pour l'aménagement des terres	650,0	2 432,9	1 782,9

Dépenses par programme (en milliers de dollars)

UNITÉ DU PROGRAMME ORDINAIRE	2023-2024 BUDGET PRINCIPAL	TRANSFERTS DE CRÉDITS	2023-2024 BUDGET	2023-2024 ACTUEL	ÉCART DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Administration	20 059,0	402,5	20 461,50	18 406,6	(2 054,9)
Politiques et Affaires législatives, Partenariats stratégiques et des corridors commerciaux	1 832,0		1 832,0	1 526,9	(305,1)
Entretien	104 343,0	2 875,3	107 218,3	105 037,2	(2 181,1)
Entretien pendant l'hiver	78 252,0	17 213,0	95 465,0	98 245,1	2 780,1
Construction de ponts et de routes	3 443,0	551,5	3 994,5	3 427,1	(567,4)
Édifices	143 797,0	188,8	143 985,8	146 949,3	2 963,5
Société de voirie du Nouveau-Brunswick	27 185,0		27 185,0	28 964,8	1 779,8
Total – Compte brut ordinaire	378 911,0	21 231,1	400 142,1	402 557,0	2 414,9

UNITÉ DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS	2023-2024 BUDGET PRINCIPAL	2023-2024 ACTUEL	ÉCART DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Ponts	84 520,0	81 745,0	(2 775,0)
Routes	278 650,0	317 317,5	38 667,5
Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales	20 000,0	19 923,2	(76,8)
Programme fédéral-provincial à frais partagés	94 240,0	80 081,1	(14 158,9)
Travaux publics et infrastructure	342 951,0	283 658,3	(59 292,7)
Agence de gestion des véhicules	30 000,0	30 598,3	598,3
Total	850 361,0	813 323,4	(37 037,6)

COMPTE À BUT SPÉCIAL	2023-2024 BUDGET PRINCIPAL	2023-2024 ACTUEL	ÉCART DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Résidence du lieutenant-gouverneur	120,0	113,1	(6,9)
Fonds pour l'aménagement des terres	1 800,0	1 548,3	(251,7)
Total – Compte à but spécial	1 920,0	1 661,4	(258,6)

AGENCE DE GESTION DES VÉHICULES	2023-2024 BUDGET PRINCIPAL	2023-2024 ACTUEL	ÉCART DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
RECETTES			
Rétrofacturation	109 900,0	102 658,4	(7 241,6)
Recettes provenant de la vente de véhicules et de matériel	500,0	1 400,4	940,4
Total des recettes	110 400,0	104 098,8	(6 301,2)
DÉPENSES			
Dépenses opérationnelles	109 900,0	113 812,0	3 912,0
Dépenses au compte de capital	30 000,0	30 598,3	598,3
Dépenses totales	139 900,0	144 410,3	4 510,3

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leur ministère respectif. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice 2023-2024.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES		
TYPE D'EMPLOYÉ	2022	2023
Permanent	1 585	1 622
Temporaire	106	149
TOTAL	1 691	1 771

Le ministère a annoncé **232** concours, soit **156** concours publics (externes) et **107** concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le ministère a effectué des nominations au moyen d'autres démarches visant à déterminer le mérite, sans concours, soit :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Emplois professionnels, scientifiques et techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : <ul style="list-style-type: none"> • un niveau d'expertise et de formation poussé; • un degré élevé de compétences techniques; • l'embauche d'experts reconnus dans leur domaine. 	15(1)	11
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Programme offrant aux Autochtones, aux personnes ayant un handicap et aux membres des minorités visibles l'égalité d'accès à des possibilités d'emploi, de formation et d'avancement.	16(1)a)	1
Programme de gestion du talent ministériel	Employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de	16(1)(b)	36

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
	préparation, la volonté et le niveau d'urgence.		
Mutation latérale	Le processus de mutation du GNB facilite la mutation des employés au sein des parties 1, 2 (conseils scolaires) et 3 (régies de la santé) de la fonction publique.	16(1) ou 16(1)c)	51
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	54
Nomination d'étudiants ou d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes CO-OP ou les apprentis peuvent être nommés sans concours à un poste de premier échelon de la fonction publique.	16(1)d)(ii)	2

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte pour favoritisme allégué n'a été déposée auprès de l'administrateur général du ministère des Transports et de l'Infrastructure et aucune plainte n'a été soumise à l'ombudsman.

RÉSUMÉ DES PROJETS DE LOI ET DES ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

Le ministère a présenté une modification législative au cours de l'exercice financier 2023-2024.

PROJET DE LOI N°	NOM DE LA LOI	DATE DE LA SANCTION ROYALE	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
33	<p><i>Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur</i></p> <p>https://www.legnb.ca/content/house_business/60/2/bills/Bill-33-f.htm</p>	16 juin 2023	<p>Des modifications ont été apportées pour mettre la loi en conformité avec les lignes directrices de l'Association des transports du Canada (ATC) et d'autres administrations, conférer au ministre le pouvoir de désigner des parties de routes provinciales situées à proximité d'une école comme une «aire scolaire» ou une «zone scolaire», clarifier le pouvoir des collectivités locales, établir des exigences de signalisation pour les vitesses limites et les aires scolaires et zones scolaires, établir une réduction maximale de la vitesse, remplacer «zone urbaine» par «collectivité locale», maintenir la vitesse limite par défaut à 80 km/h sur les routes locales provinciales situées sur le territoire d'une collectivité locale où elle n'est pas affichée, ainsi que d'autres modifications corrélatives, d'ordre administratif et transitoire.</p>

La liste des lois et règlements dont l'application relevait du ministère en 2023-2024 est présentée à l'adresse suivante :

<https://lois.gnb.ca/fr/parcategorie/cs?categoryId=departmentId&itemId=transportation>

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS LIÉES AUX LANGUES OFFICIELLES

Introduction

Le ministère a élaboré son plan d'action sur les langues officielles en 2015 et continue de le réviser au besoin. Ce plan comprend des activités stratégiques pour chacun des quatre secteurs principaux d'activités indiqués dans le Plan sur les langues officielles – Le bilinguisme officiel : une valeur fondamentale, publié par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les activités ministérielles associées aux quatre grands axes sont présentées ci-dessous.

Axe 1

Veiller à ce que la population ait accès à des services de même qualité en français et en anglais partout dans la province :

- Les profils linguistiques ont été mis à jour tout au long de l'année.
- Le ministère a continué de faire la promotion de la politique en matière de langue de service auprès du personnel sur la page de l'intranet du ministère consacrée aux langues officielles (LO).
- Le ministère continue d'appuyer la formation en langue seconde des employés afin de garantir l'accès à un service de qualité en anglais et en français partout dans la province.

Axe 2

Veiller à ce que le milieu et le contexte encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix au travail :

- Le processus et le formulaire d'évaluation du rendement du ministère mettent en évidence le droit de l'employé ou de l'employée d'avoir une évaluation du rendement dans la langue de son choix.
- On tient les petites et les grandes réunions de façon à encourager l'utilisation des deux langues officielles. Les employés ont accès à un outil de travail, Animer efficacement des réunions bilingues, qui est accessible sur le site intranet du ministère.
- Le ministère s'assure que ses employés peuvent rédiger des documents dans la langue officielle de leur choix.
- Le site intranet du ministère est tenu à jour et contient des ressources et des coordonnées afin d'encourager l'utilisation des deux langues officielles.

Axe 3

Utiliser des moyens stratégiques pour veiller à ce que les politiques et les programmes du gouvernement, nouveaux ou révisés, tiennent compte des réalités de la province concernant les langues officielles :

- Le ministère s'est assuré que les programmes et politiques qui sont élaborés et mis en œuvre tiennent compte des communautés linguistiques officielles.
- Le ministère a veillé à ce que toute l'information reçue du Bureau du Conseil exécutif soit communiquée aux employés dans les deux langues officielles.

Axe 4

Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la *Loi sur les langues officielles*, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations qui incombent au gouvernement provincial en ce qui a trait aux langues officielles :

- Les politiques sur les langues officielles sont des composantes clés de l'orientation des employés. Le ministère a mis tous les renseignements et les ressources à la disposition des employés et des gestionnaires.
- Les employés doivent lire les politiques sur la langue de service et la langue de travail chaque année, dans le cadre du processus d'évaluation annuelle du rendement.

Conclusion

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, le ministère des Transports et de l'Infrastructure a amélioré les capacités de service en langue française servant à diffuser l'information sur le compte X (anciennement Twitter) du système NB511.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Section 1

Rien à signaler pour l'exercice visé par le présent rapport et pour l'exercice précédent.

Section 2

NOM ET ANNÉE DU SECTEUR DE VÉRIFICATION ET LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
Sous-traitance des travaux d'entretien et de construction des routes (2019) https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnbvgnb/pdf/Reports-Rapports/2019V1/Chap3f.pdf	7

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
Élaborer une politique d'externalisation fondée sur des preuves et un cadre décisionnel pour guider le choix des programmes et des activités à externaliser.	Le ministère a adopté une politique et un cadre décisionnel sur lesquels s'appuyer pour déterminer les programmes de transport à externaliser, et montrer comment prendre les décisions concernant le modèle de prestation de programme.
Évaluer le risque d'une dépendance excessive à l'égard d'un fournisseur unique lorsqu'il prend des décisions d'externalisation.	Le cadre décisionnel comprend un processus de gestion du risque de dépendance excessive.
Enregistrer, assurer le suivi et faire régulièrement rapport de l'étendue et de la composition des travaux d'entretien et de construction externalisés.	Le ministère a intégré le contenu et les orientations de la gestion du rendement dans son cadre décisionnel.
Évaluer comment les travaux routiers, comme la pose d'enduit superficiel, sont adjudgés et exécutés dans tous les districts après une analyse coûts-avantages objective et fondée sur des preuves.	Au cours de l'exercice 2023-2024, le cadre décisionnel, qui tient compte des facteurs de compétence et permet l'exécution des programmes propres à chacun des six districts du ministère, a servi à évaluer plusieurs programmes de la Division des transports.

<p>Inclure les dépenses d'immobilisations dans l'équipement essentiel lors de la planification de la manière la plus rentable d'effectuer les réparations de routes.</p>	<p>L'Agence de gestion des véhicules continue à répondre aux besoins opérationnels et de planification du ministère grâce à ses pratiques de gestion du parc de véhicules. Au cours de l'exercice 2023-2024, l'utilisation du cadre décisionnel a permis de décider de l'achat d'équipements importants.</p>
<p>Acquérir des biens d'équipement par les moyens les plus rentables comme le démontre une analyse de rentabilisation.</p>	<p>Au cours de l'exercice 2023-2024, conformément au cadre décisionnel, l'atelier de réparation central du ministère sera évalué lors de l'exercice financier 2024-2025. Pour réaliser des économies pendant l'exercice financier 2023-2024, tous les chasse-neige ont été fabriqués à l'atelier de réparation central du ministère.</p>
<p>Adjuger les travaux pour le remplacement de ponts et de ponceaux d'une manière rentable fondée sur des preuves et au moment voulu.</p>	<p>La politique et le cadre décisionnel s'appliquent à la prestation des programmes d'immobilisation des ponts et des ponceaux.</p>

RAPPORT AU TITRE DE LA LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, l'administrateur général doit établir un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice financier 2023-2024.

ANNEXE A

L'état des routes est très important pour les automobilistes du Nouveau-Brunswick. Le ministère a établi des cibles sur le pourcentage de routes en bon et en mauvais état, pour chaque type de routes. Afin de maintenir les routes dans un état acceptable, le ministère suit des principes de gestion des actifs pour déterminer quelles routes il devrait traiter, et à quel moment le faire, de manière à réduire le coût total des routes pendant leur cycle de vie.

ANALYSEUR AUTOMATIQUE DE L'ÉTAT DES ROUTES

Le ministère utilise un véhicule (Automatic Road Analyzer ou ARAN) pour recueillir des données afin de déterminer l'état des routes. Ces renseignements sont utilisés par le groupe de gestion des actifs pour déterminer les traitements routiers appropriés. Ce véhicule permet d'obtenir des vidéos haute définition, des informations sur les ornières et la rugosité, ainsi que de détecter les nids-de-poule et les fissures en trois dimensions. Cette information est utilisée par l'Unité de la gestion des actifs à l'aide du système de gestion des revêtements routiers pour confirmer le revêtement à appliquer.

Les données sur l'état de toutes les routes de grande communication sont recueillies chaque année. L'état de toutes les autres routes est recueilli selon un cycle de trois ans. Les données sont indiquées pour chaque année ci-dessous et montrent les changements de l'état des routes qui sont évaluées chaque année.

ÉTAT DES ROUTES EN 2023-2024

Le MTI a mis en œuvre un nouveau logiciel de gestion des actifs pour les routes : le système de gestion des revêtements routiers. Lors des exercices précédents, les calculs étaient seulement fondés sur l'âge du revêtement qui était converti en valeur effective de l'indice de rugosité international (IRI) afin de répartir l'état des routes dans les catégories bon, passable, mauvais. L'AGC permet maintenant aux calculs de tenir compte de la rugosité et de la dégradation de chaque tronçon de route qui ont été mesurées par l'analyseur automatique de l'état des routes (ARAN). L'information sur l'état des routes est donc plus précise maintenant. Cette nouvelle information sur l'état des routes n'est pas comparable à celle figurant dans les rapports précédents, comme leur état est calculé différemment. Ces données de 2023-2024 serviront donc, à partir de l'exercice en cours, de base de référence pour les comparaisons futures.

